

DE L'EXTINCTION

DE LA MALADIE

VÉNÉRIENNE,

POSSIBILITÉ DE DÉTRUIRE CETTE AFFECTION;

TRAITEMENT PRÉSERVATIF ET CURATIF,

Par J.-P. Troncin,

Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, etc.

PRIX : 2 FR.

PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE DES FOSSÉS-DU-TEMPLE, N° 16.

1834.

DE L'EXTINCTION

DE LA MALADIE

VÉNÉRIENNE.

DE L'EXTINCTION

DE LA MALADIE

VÉNÉRIENNE,

POSSIBILITÉ DE DÉTRUIRE CETTE AFFECTION;

TRAITEMENT PRÉSERVATIF ET CURATIF,

Par J.-P. Troncin,

Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, etc.

PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, RUE DES FOSSÉS-DU-TEMPLE N° 16.

1834.

IMPRIMERIE DE PROSPER DONDEY-DUPRÉ,

SUCCESSEUR DE SON PÈRE,

Rue Saint-Louis, n° 46, au Marais.



PRÉFACE.

En commençant je dois prévenir, et on le verra facilement à la simplicité de cet opuscule, à son style sans prétention et autant que possible à l'absence des mots techniques, que je n'ai pas écrit pour les médecins, mais bien pour le public, malheureusement trop peu initié aux secrets de notre art.

J'ai entrepris cet ouvrage dans l'intention de détruire et d'empêcher les funestes effets d'une foule de préjugés, d'une foule d'erreurs tant de la part du malade que du médecin. Cette détermination est le résultat de l'impression douloureuse que j'éprouvai à mon début dans la carrière médicale. Lorsque je pus comprendre les ravages et les rapports nombreux, infinis, de la maladie vénérienne avec le plus grand nombre des autres affections morbifiques, je m'impo-

sai dès-lors le devoir, l'obligation de faire tous mes efforts pour tâcher de parvenir à trouver un traitement capable, sinon de l'anéantir, du moins de la rendre moins nuisible, un traitement dont le résultat ne serait pas, comme la plupart de ceux connus jusqu'alors, plus terrible que la maladie même.

Vingt ans de veilles et de travaux, suivis avec une constante persévérance, ont dépassé au-delà de tous mes vœux le but que je me proposais d'atteindre. Le virus vénérien, mis en rapport avec la lotion que je nommerai *anti-psoro-syphylique*, peut aujourd'hui être neutralisé, détruit, si on attaque ce fléau dans sa source, dans les maisons de filles publiques. J'espère qu'avant peu il n'existera plus que de nom, et que, semblable à la lèpre, à la plique, on le regardera plutôt comme un fait rare, pour lequel l'imagination aura peine à se figurer la généralité avec laquelle il a sévi.

Sous des prétextes plus ou moins spécieux, je m'attends à diverses oppositions de la part des hommes de la science. Je les combattrai, je les persuaderai par des faits, par des preuves.

J'ai voulu d'abord faire voir que de tous tems les parties génitales ont été affectées de diverses

maladies analogues à celles de nos jours, que la maladie vénérienne était très-ancienne, qu'elle a pu être désignée sous diverses dénominations appartenant à des symptômes locaux, que de tout tems on a constamment pris des moyens sévères pour s'en garantir.

J'ai démontré la singulière analogie qui existe entre les divers virus; j'ai démontré que rien ne peut expliquer en quoi ils consistent, et que si déjà des préservatifs existent pour plusieurs d'entre eux, je ne vois pas pourquoi il ne pourrait pas en exister un contre celui de la syphilis.

J'ai prouvé que ce n'était pas impunément qu'on bravait le virus syphilitique; que ce mot vague de virus ne désignait pas exactement la réalité du mal; j'ai fait voir avec quelle effroyable facilité il peut se propager, comment il attaque les divers tissus de notre organisation, les variétés, les anomalies qu'il peut subir, et comment, par sa complication, il change les symptômes de toutes les maladies en général. J'ai fait voir l'indispensable nécessité de reconnaître cette complication, la légèreté avec laquelle beaucoup de médecins traitaient cette

maladie, l'insuffisance de la plupart des traitemens et le danger qu'il y avait de la part du malade de considérer légèrement son mal. J'ai prouvé qu'il ne pouvait y avoir de traitement unique; qu'à chaque période de la maladie il doit changer; qu'il ne doit pas être le même pour les divers tempéramens et les divers climats; que, très-souvent, un seul traitement ne saurait suffire pour détruire entièrement les dernières racines du mal.

J'ai fait connaître de quelle importance serait un préservatif, comment la maladie vénérienne pourrait être détruite, la nécessité de considérer, d'envisager différemment les maisons de prostitution, l'importance de faire de nouveaux réglemens, et de quelle manière toutes ces femmes peuvent se purifier et se garantir.

Quelles que soient les allégations qu'on essaie de me faire, je pense, en composant cet ouvrage, avoir rempli le devoir d'un médecin appelé à soulager l'humanité, car je crois qu'il y a autant de mérite à prévenir une maladie qu'à la guérir.

Je ne partage pas l'opinion de beaucoup de

médecins qui pensent qu'il suffit aux malades d'être secourus sans qu'ils aient besoin de savoir comment. Mon avis tout opposé est qu'il est tems, qu'il est donné à notre époque de faire disparaître l'espèce de voile, de mystère dont on enveloppe la science médicale. Une des connaissances les plus utiles à acquérir, serait d'avoir quelques notions, quelques idées exactes sur les divers maux qui peuvent nous atteindre et les précautions à prendre pour les éviter? Les maladies ne seraient-elles pas en moins grand nombre et ne seraient-elles pas généralement moins graves si chacun, comme observateur de soi-même, pouvait servir d'aide, d'adjoint au médecin? Je laisse à penser quels heureux résultats produirait l'initiation de tous dans l'art médical; certes, je n'ai pas la prétention d'obliger tout le monde à être médecin dans toute l'acception du mot; les études sont trop pénibles, trop longues, demandent trop de résignation, trop d'abnégation de soi-même. Je voudrais et je crois qu'il serait plus utile à chacun de nous de savoir quelle est la cause qui doit nous anéantir, que d'avoir, je dirai, de brillantes, de profondes, mais souvent de bien vaines connaissances sur des choses et des

pays que nous ne devons probablement jamais voir.

En engageant à raisonner ainsi, on en démontrerait la nécessité, et je crois que c'est souvent pour beaucoup une question d'existence. Je crois commencer par l'affection, non seulement qui nous décime le plus, mais qui nous affecte le plus généralement, maladie qu'on doit considérer comme la plus effroyable de toutes celles qui puissent attaquer la pauvre humanité dans sa source, dans son principe. Je m'occupe de ma spécialité. Si je forme un vœu aujourd'hui, c'est que mes confrères s'occupent comme moi de répandre leurs connaissances, de rendre faciles à concevoir les prétendus secrets de notre art; on prouvera par là que rien n'est plus faux que cet adage populaire qui dit qu'en médecine tout est problématique.

Pour faciliter les rapports du malade au médecin, je donne une espèce d'aperçu des questions qu'on doit faire dans une consultation par correspondance, et pour faciliter toute intelligence au consultant, pour lui éviter toute recherche de termes techniques, de désignation des variétés morbides, je donne à la fin une nomenclature et une description suc-

cincte de tous les symptômes et de toutes les variétés que peut offrir la maladie syphilitique. Je n'ai écrit que sur la nature de la maladie vénérienne. Cet opuscule précède une description générale des symptômes, qui paraîtra bientôt.

DE L'EXTINCTION

DE LA MALADIE

VÉNÉRIENNE.

DES AFFECTIONS GÉNITALES CONSIDÉRÉES CHEZ LES ANCIENS ; DE LEUR RAPPORT AVEC CELLES D'AUJOURD'HUI.

Les affections des parties génitales étaient, il y a peu d'années, assez généralement rapportées à la maladie vénérienne. Beaucoup de médecins ne voulaient ou ne savaient pas faire de distinction. Aujourd'hui, c'est presque le contraire ; beaucoup d'entre eux ne voient plus dans les divers symptômes de la syphilis que des affections simples, locales, se rapportant à une prétendue phlogose des voies intestinales, et soutiennent leur opinion par des raisonnemens qui paraissent d'abord assez spécieux, mais qui ne sauraient soutenir un examen approfondi ni l'analyse exacte que comporte une vraie clinique médicale.

Un médecin doit se reporter aux époques antérieures, à l'invasion de cette multiplicité d'affections cutanées qui dominaient dans le moyen-âge ,

afin d'étudier, de connaître plus exactement les maladies qui affectaient les parties sexuelles chez les anciens peuples. N'y reconnaît-on pas la plupart des symptômes qui existent aujourd'hui, et dont quelques-uns sont évidemment contagieux? Les médecins grecs et romains n'observaient-ils pas et ne traitaient-ils pas des écoulemens de diverses natures, des excroissances variées, des condylômes, des abcès qui avaient spécialement leur siége aux parties génitales? Hippocrate ne distinguait-il pas diverses espèces d'écoulemens chez la femme, en qualifiant particulièrement du beau nom de fleurs blanches celui qui n'était pas contagieux? N'a-t-il pas donné des préceptes pour guérir les ulcères et les verrues aux parties génitales? ne fait-il pas mention de la suppuration des glandes inguinales, qu'il attribuait à une dégénération ou à une suppression du fluide menstruel? En se rejetant même à des époques plus reculées, ne voit-on pas Moïse faisant des réglemens et des lois sévères contre les personnes affectées d'un écoulement supposé être de semence, leur défendre toute cohabitation, les obliger de se purifier et de s'isoler pendant un certain tems?

Ce qui précède démontre que les parties génitales ont été affectées de tout tems comme elles le sont aujourd'hui. En effet, comment se pourrait-il que des parties douées d'une sensibilité si exquise, d'une peau si fine, d'une si grande propriété pour absorber tout ce qui se trouve à leur surface et qui sont si exposées à se trouver en contact avec des secrétions

irritantes, telles que le fluide menstruel, etc., ne fussent pas directement affectées ?

Les divers symptômes observés de tout tems n'ont varié qu'en donnant des différences en intensité par une cause épidémique quelconque. Peu importe le nom qu'on leur ait assigné, il est de notoriété que toutes les épidémies qui se sont déclarées sévissaient d'abord avec violence, se concentraient dans certaines localités ou se propageaient dans une ou plusieurs parties du globe; mais, je le répète, ces épidémies ont presque toujours varié dans leur durée, et si elles ont offert quelques modifications dans les symptômes ordinaires, toutes, indistinctement, après un certain laps de tems, ont fini par disparaître.

Maintenant on regarde comme une modification ou comme une nouvelle maladie vénérienne le scherliévo, le pian, la maladie des Suédois; celle du Canada est positivement connue sous cette dénomination. Certes les anciens, avec des idées non moins exactes, ne faisaient point de semblables distinctions; mais chez eux les bains, les ablutions étaient si souvent en usage, que les maladies des parties génitales ne s'observaient que lorsqu'une civilisation usée avait détruit toute règle d'hygiène, affaibli, détérioré le tempérament par suite de débauche, et encore ces affections n'apparaissaient-elles que dans les lieux publics de prostitution. L'hygiène était si bien observée que, lorsqu'une certaine circonstance atmosphérique ou toute autre cause développait une épidémie offrant des symptômes qui affectaient de préférence les orga-

nes de la génération, elles étaient en général de peu de durée, sévissaient particulièrement chez les esclaves et ne faisaient qu'engager à multiplier l'usage des moyens qu'on employait habituellement. Hippocrate a décrit de ces épidémies et a donné des règles pour éviter d'en être atteint.

Les variétés des affections morbifiques des parties génitales sont tellement fréquentes qu'elles peuvent s'observer chez le même individu. Ne voyons-nous pas tous les jours des symptômes de syphilis contractés dans des pays éloignés se montrer d'abord très-bénins, rester ainsi plusieurs années et reparaître avec un caractère extraordinairement aigu qu'ils n'avaient jamais eu, après avoir quitté ces contrées et avoir abordé un pays d'une zône opposée ?

Existe-t-il une différence dans les symptômes qu'on observait chez les anciens peuples, même dans ceux qui effrayaient tant les Hébreux, avec la plupart de ceux qu'on voit aujourd'hui? Il est impossible de nier qu'il n'y en ait une, car les descriptions que nous possédons nous donnent rarement des cas mortels, tandis que nous en avons encore beaucoup dans ceux que nous observons aujourd'hui. Il est facile de voir la cause de cette différence, en remontant à l'époque la plus active de cette épidémie qui comptera bientôt trois siècles et demi de durée, laquelle, par ce long espace de tems, a tellement frappé les esprits, qu'on croit encore qu'elle doit exister éternellement. Si on se reporte à quelques

années avant l'origine de cette maladie qu'on voit naître sur la fin du xve siècle, on ne pourra manquer de s'apercevoir que les causes prédisposantes étaient alors si nombreuses qu'on pouvait annoncer, sans crainte de se tromper, sa prochaine existence et ses effrayans ravages.

Les causes sans nombre d'insalubrité publique, l'abrutissement, l'esclavage, l'ignorance des peuples, le mépris de toutes les règles hygiéniques n'avaient-ils pas engendré une foule d'affections cutanées ainsi que des millions de lépreux? La prostitution, la dépravation morale la plus dégoûtante, étaient poussées à un tel point, que sur 150,000 habitans dont se composait la population de la capitale en 1470, 6,000 femmes étaient inscrites à la police comme prostituées. Comment veut-on qu'une épidémie qui frappe de tels peuples ne porte pas ses ravages et n'imprègne pas son caractère de terreur pour plusieurs générations!

Ce qui aujourd'hui a donné à plusieurs médecins des doutes sur l'existence de la maladie vénérienne, n'est-ce pas d'avoir peu étudié les variétés, les différences qui ont existé à divers intervalles pour la même maladie et notamment pour les affections des parties génitales?

La syphilis, mieux soignée de nos jours et affaiblie par le tems, doit nécessairement se rapprocher des symptômes anciennement décrits par les Grecs et les Romains lesquels symptômes sont bien tranchés

de ceux de la maladie vénérienne, telle qu'elle a été observée lors de son apparition au xve siècle, et, si en consultant les auteurs hébreux, grecs, romains, connus jusqu'à nos jours, on ne voit pas une épidémie prendre un caractère aussi distinctif et se séparer ainsi de toute affection connue, de manière à exiger un traitement spécial, cela tient évidemment aux connaissances imparfaites que nous avons des faits de ces tems éloignés, à l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie, aux destructions des barbares. Si chez quelques médecins modernes un examen un peu léger, et chez d'autres le désir de soutenir un système, ont pu leur suggérer et leur faire même discuter l'opinion qu'il n'y a non seulement jamais eu de différence entre les affections morbifiques de ces mêmes organes à diverses époques, et bien plus encore nier l'existence du virus, c'est que leur comparaison ne s'est basée que sur des faits observés aujourd'hui, lesquels, à la vérité, ont beaucoup de rapport avec ceux des anciens; mais si leurs observations s'étaient appuyées en même tems sur la maladie telle qu'elle était au xve siècle, cette opinion n'eût certainement pas été soutenable. Aussi a-t-on aujourd'hui la satisfaction de voir par quelques faits que leur pratique leur offre, sinon une rétractation, au moins le doute, et même chez beaucoup le silence.

Nous pouvons donc conclure que dans tous les tems il a existé des maladies contagieuses des par-

ties génitales, qu'elles offraient un degré d'intensité d'autant plus éminent que la civilisation avait commencé à diminuer chez les peuples; que ces affections se compliquaient des maladies existantes, et qu'elles se multipliaient sous l'influence de mœurs de plus en plus dissolues.

C'est ainsi que, lors de l'accroissement et de l'agglomération nombreuse des Hébreux, ils furent atteints de lèpre, d'arsure, d'ulcères, à un tel point que Moïse fut obligé de proscrire l'usage du porc et d'autres alimens, d'isoler ceux qui étaient affectés, et de faire des lois spéciales pour garantir le peuple de ces maladies. De semblables précautions, jointes à des peines cruelles, furent également prises au xve siècle.

C'est ainsi que la lèpre, maladie inhérente aux pays chauds, tels que l'Égypte, la Syrie, la Grèce, acquit un nouveau caractère et mérita une nouvelle dénomination lors de la décadence des Grecs et de leur dégénération causée par leur asservissement. C'est ainsi que, chez les Romains des premiers siècles du christianisme, les affections provenant de la débauche se concentraient aux organes génitaux, au fondement et généralement au tissu dermoïde; il en est de même pour la maladie vénérienne, qui s'est propagée jusqu'à nos jours, et dans les causes qui ont existé aux xve et xvie siècles, telles que des pestes, des famines qui se succédèrent presque sans interruption, des intempéries de saisons, des variations atmosphériques extraordinaires, de fréquens

tremblemens de terre, des inondations générales, une misère affreuse et presque universelle, enfin tout le cortége hideux des calamités humaines.

ORIGINE DE LA MALADIE VÉNÉRIENNE ACTUELLE ; SON ANALOGIE AVEC LES MALADIES CUTANÉES, LÉPREUSES, ET SA MARCHE JUSQU'A NOS JOURS.

La maladie vénérienne varie beaucoup dans les descriptions qu'on nous en a données à diverses époques. Cela tient évidemment à ce que cette affection change naturellement de caractère, s'affaiblit graduellement, et qu'elle finira par disparaître tout-à-fait. Je ne suis pas éloigné de croire que si elle continuait à diminuer ainsi progressivement d'intensité, comme elle l'a fait jusqu'à ce jour, on la verrait entièrement éteinte dans un ou deux siècles.

On l'observe d'abord terrible dans les relations que nous en ont laissées différens auteurs; en moins d'un demi-siècle elle a porté l'épouvante chez toutes les nations européennes ; trois cents ans après, celui qui en était atteint se voyait encore généralement réprouvé. Aujourd'hui qu'on est certain de l'efficacité des moyens mis en usage pour la combattre, on ne la redoute plus, elle n'effraie plus qu'une fois.

Les symptômes qui la caractérisaient ont aussi beaucoup changé. A son apparition, il y avait engorgement des membres qui doublaient de volume et

se couvraient de larges ulcères avec suppuration, écoulement sanieux, opiniâtre, très-abondant, et offraient des excroissances hideuses variées à l'infini.

Dans le XVIe siècle, les symptômes se montraient plus francs, la maladie avait un caractère plus tranché; elle affectait plus spécialement les parties génitales. Ces nombreux et larges ulcères, qui rongeaient les membres, étaient remplacés par de gros boutons souvent de forme pustuleuse, par des affections osseuses..... A cette époque on ne distinguait pas encore les symptômes en primitifs et en secondaires (1). Cette distinction eût alors été difficile, car aussitôt qu'ils apparaissaient, ils marchaient avec une telle rapidité et les traitemens étaient si peu efficaces, que le malade s'en trouvait bientôt débarrassé par la mort qui était causée, soit directement par cette maladie, soit indirectement par toute autre complication morbifique.

La médecine et les autres connaissances scientifiques étaient tellement restreintes dans les XIIIe, XIVe et XVe siècles, qu'il était difficile, même à un esprit judicieux, de ne pas être circonscrit par les préjugés de ces tems où l'on ne voit qu'idées fausses, superstition et barbarie. Les malades étaient repoussés de tout le monde; ils étaient chassés des villes; pendant un tems, on les par-

---

(1) On entend par symptômes secondaires ceux qui surviennent plus ou moins long-tems après une maladie vénérienne pour laquelle le traitement aura été incomplet ou infructueux.

quait dans un lieu isolé, comme de vils animaux, sans secours, sans communication, jusqu'au moment où la mort venait mettre un terme à leurs souffrances.

Dans les descriptions qui nous en restent, et dont la plupart sont obscures, il est cependant facile de voir que la maladie vénérienne n'était considérée d'abord que comme une modification de la lèpre. La séquestration et l'isolement auxquels nous venons de dire qu'on obligeait les malades en sont une preuve, puisqu'on prenait les mêmes précautions contre les lépreux. Sébastien Aquilonus, qui a écrit vers la fin du quinzième siècle, assure que la maladie ne différait pas alors de l'éléphantiasis et qu'on la nommait *elephantia*.

A cette époque ainsi que dans les siècles précédens, les lépreux étaient en si grand nombre et les diverses maladies de la peau si multipliées, que dix-neuf mille hôpitaux, en France seulement, et spécialement destinés à les recevoir, étaient à peine suffisans. Ce nombre cessera de surprendre si l'on réfléchit qu'alors la servitude féodale était pire que l'esclavage des anciens, qu'elle était la cause directe d'une foule d'affections morbifiques. Que de tristes réflexions on est obligé de faire, quand on pense que si on évalue à cent seulement le nombre de lépreux contenus dans chaque hôpital (et ce nombre est minime), il y avait en France près de deux millions de lépreux en traitement, dans les dix-neuf mille hôpitaux ou ladreries, ainsi qu'on les

appelait ! Maintenant peut-on croire que ceux qui étaient riches, ou qui pouvaient se dispenser d'entrer dans un hôpital, aient été exempts de cette maladie ? Si vous ajoutez à cette nouvelle quantité ceux qui étaient en convalescence, vous serez bien forcés d'avouer que le quart des habitans de cette belle France était évidemment malade de la lèpre.

Comment ne pas admettre dans un si grand nombre de maladies du même genre une foule de variétés ? Supposez maintenant qu'à cette époque une épidémie d'affections cutanées d'un genre nouveau et inconnu se manifeste (1). Pensez-vous que ces lépreux n'éprouveront aucune modification dans le mal qui les ronge déjà ? Croyez-vous que ces deux maladies affectant d'abord les mêmes parties, les tissus dermoïde et cellulaire, il ne résulte pas un composé morbifique nouveau, plus terrible et plus dangereux ? Ne voyons-nous pas des faits analogues se réaliser lorsqu'il y a complication de la syphilis, soit avec des dartres, soit avec le scrophule ?

Ces complications ne sont-elles pas plus difficiles

---

(1) Ces épidémies qui se sont montrées dans tous les tems se trouvent décrites dans les ouvrages les plus anciens ; elles se manifestaient souvent par des causes difficiles à saisir ; nous en avons les preuves dans des faits relatés de nos jours : par exemple, le scherliévo s'est montré d'une manière effrayante dans l'Illyrie en 1800. Aujourd'hui cette maladie est considérablement diminuée d'intensité, et probablement, dans un tems peu éloigné, elle n'existera plus que dans les descriptions qu'on en aura faites.

à combattre et à détruire, même aujourd'hui où nous avons des connaissances médicales plus positives, que celles qu'on possédait dans ces siècles déplorables ? Si, de nos jours où les préceptes hygiéniques sont assez rigoureusement suivis, nous pouvons observer des variétés épidémiques d'affections cutanées, certes, dans la période de tems où il y avait dix-neuf mille hôpitaux de lépreux ou *léproseries* en France ; si une variété morbifique telle que le scherliévo ou la maladie des Suédois, ou celle des Écossais, était survenue, on concevra sans peine que cette complication aurait dû être d'autant plus terrible que la misère, la peste, la famine, des guerres continuelles, des exactions de toute espèce, accablaient tour à tour ou tous ensemble les peuples de cette époque. Une semblable complication n'a-t-elle pas eu lieu lorsque Ferdinand V, qui dominait dans l'antique Ibérie, d'après le conseil barbare du premier grand-inquisiteur d'Espagne, le cruel et fanatique Thomas de Torquemado, rendit, le 31 mars 1492, un décret qui obligeait tous les juifs de quitter l'Espagne : leurs biens confisqués, la peine de mort était infligée à celui qui resterait et qui ne se ferait pas chrétien. Cent quatre-vingt mille familles furent chassées de leur pays ; leur nombre s'élevait à huit cent mille ames. Ce fut aussi dans le même tems qu'un nombre infini de Maures s'enfuit de l'Espagne et passa en Afrique après la conquête de Grenade. Les malheureux juifs, repoussés de toutes parts, en Afrique, en France, en Italie, dénués de

tout, devaient d'autant plus souffrir, qu'alors l'usage du linge était restreint et presque inconnu. Une épidémie qui se caractérisait particulièrement par de gros boutons sur toute la surface du corps et d'autres symptômes qu'on n'avait pas encore observés, en enleva en peu de tems cent trente mille. C'est depuis l'expulsion des Maures et des juifs hors de l'Espagne qu'une maladie contagieuse fut spécialement observée dans le midi de l'Europe : rare d'abord, proportionnellement dans les endroits isolés, mais exerçant de grands ravages dans les lieux où existait une plus nombreuse population, comme dans les armées. C'est ainsi que cette maladie contagieuse se trouva transportée d'Espagne à Naples, de Naples dans le reste de l'Italie, et de ce pays dans toute la France.

On observait que toujours, quand elle envahissait pour la première fois un nouveau pays, elle se montrait plus violente, plus aiguë, et toujours avec une variété de symptômes plus marqués. Elle était presque toujours mortelle chez ceux déjà atteints de scorbut, de scrophule et d'éléphantiasis. L'épidémie de 1493 et 1494 n'était donc qu'une complication de diverses affections cutanées, la plupart nouvelles, avec la maladie vénérienne. Celle-ci a de tout tems affecté l'espèce humaine. Elle a eu des périodes d'exaspération terribles : sous diverses dénominations elle a fait le tour du globe plusieurs fois, et ses ravages ont été d'autant plus affreux, qu'elle attaquait une population usée, dépravée, pauvre et

avilie : elle n'existe pas, ou elle s'éteint là où les lois de la morale sont observées, où la vie est régulière et patriarcale. Il est des localités en France et en Suisse où elle est à peine connue de nom : mais ces lieux sont loin des villes ; les besoins et les plaisirs nous y paraissent bornés, et, en compensation, les habitans sont forts, robustes, et pour eux il n'existe que peu de maladies.

DES VIRUS EN GÉNÉRAL, ET DE LA POSSIBILITÉ DE LES NEUTRALISER.

L'existence du virus vénérien, mise en doute il y a quelques années par divers médecins, a été constatée d'une manière bien funeste pour quelques-uns. Rien n'est plus facile que d'établir un système quelconque, mais souvent la pratique vient détruire l'opinion théorique qui paraît la mieux fondée. C'est ce qui est arrivé à plusieurs qui, voulant prouver la non-contagion, s'inoculèrent du pus provenant d'un chancre ou d'un écoulement blennorrhagique. Il s'ensuivit des symptômes qui, de simples d'abord, devinrent, faute d'un traitement anti-vénérien, très-graves, et prouvèrent ainsi que la syphilis était évidemment contagieuse. Cette incrédulité coûta la vie à plusieurs d'entre eux, mais aussi pourquoi vouloir récuser une action aussi manifeste que celle qui est le résultat d'une affection vénérienne? comment mettre en doute des faits qui se prouvent d'une manière si caractéristique, reconnus depuis si long-tems et qui offrent de si tristes conséquences?

L'inoculation a été tentée par plusieurs médecins : les uns ont réussi, d'autres n'ont obtenu aucun résultat. Ces derniers ont cru, en s'appuyant

de cette non-réussite, devoir nier la contagion. Ils n'ont saisi que cette idée, sans réfléchir qu'il n'est aucune règle sans exception, que beaucoup de personnes peuvent s'exposer impunément et ne sont pas susceptibles de contracter cette maladie ; ils n'ont pas même tenu compte de l'état d'érétisme des parties lors du rapprochement des deux sexes, et de l'état de l'individu soumis à leur expérience.

Si le nombre des virus énumérés jusqu'à ce jour peut se restreindre; si, dans cette hypothèse, on peut douter de l'existence du virus rabiéique, dartreux, scrophuleux, certes il n'en est pas de même du virus vénérien qui se démontre tous les jours par des faits si évidens, si déplorables. Il faut bien qu'il existe un agent spécial, unique, pour occasioner chez un plus ou moins grand nombre de personnes diverses altérations organiques offrant toujours le même mode d'action, de reproduction et le même résultat, malgré la diversité des tempéramens; cette existence n'est-elle pas prouvée par l'action des moyens thérapeutiques qu'on a l'habitude de lui opposer, qui souvent sont indistinctement les mêmes pour tous les tempéramens? Le mercure, sans préserver comme le vaccin, n'a-t-il pas la propriété de détruire le virus presque dans tous les cas, quand il est prescrit par un praticien attentif et par un habile observateur ? Comment expliquer un phénomène si extraordinaire sans admettre l'existence d'un corps, d'un fluide pondérable ou impondérable, susceptible ainsi d'être modifié ou détruit,

et auquel on donnera le nom, soit de virus, soit d'acre (Corvisart) ou tout autre, peu importe, car il est d'autant plus difficile de le qualifier que nous avons plus de peine à nous en rendre raison ? N'est-ce pas en lui que consiste la contagion ? cette contagion n'a-t-elle pas eu des phases terribles qui auraient dû faire changer de système les partisans de la non-contagion et de la non-virulence, s'ils avaient reporté leurs pensées à ces diverses époques ? Mais devons-nous réfuter l'existence du virus syphilitique, par le seul motif que nos faibles facultés ne peuvent pas plus s'en rendre compte que les auteurs de l'antiquité ne pouvaient s'expliquer les phénomènes de l'électricité ? Jusqu'à ce jour c'est pour nous comme l'infini, comme l'incommensurable. Avouons franchement que nous ne pouvons le comprendre, et que nos connaissances sont encore loin d'avoir acquis l'étendue nécessaire pour apprécier, définir mathématiquement un pareil sujet.

Bornons-nous aujourd'hui à être satisfaits de nous garantir de ce fléau si terrible encore ; sachons nous contenter d'avoir trouvé le moyen de le détruire, partout où il est, et surtout de pouvoir le braver impunément.

Soyons satisfaits de savoir que ce fléau, qui n'était susceptible que d'être exaspéré ou tout au plus modifié, peut aujourd'hui être détruit dans toutes les circonstances. Pourquoi cette destruction n'aurait-elle pas lieu dans la maladie vénérienne, puisque les mêmes faits, les mêmes phénomènes ont lieu

dans les cas que nous allons examiner et comparer au virus syphilitique ?

A l'aide de diverses modifications atmosphériques inappréciables jusqu'à ce jour, il arrive souvent que la cause active déterminante de la variole se multiplie, se propage avec une surprenante facilité ; que des épidémies se déclarent et ravagent des provinces entières. Avant la vaccine, la terreur était générale ; la contagion avait et peut encore avoir lieu par contact immédiat ou médiat. Les symptômes étant constamment les mêmes, il est bien permis de qualifier cette cause inconnue, qui reproduit ainsi toujours les mêmes faits, de ce nom vague de *virus*. Eh bien ! cet être si terrible, si effrayant, est aisément détruit par un autre corps aussi indéfinissable que lui. Présentement, on ne le redoute plus, on s'en garantit par la vaccine. Mais expliquez-nous ce que c'est que ce virus vaccin qui a la propriété d'en neutraliser un autre, tous vos raisonnemens tomberont dans le vague et n'auront rien de concluant.

Cette belle liqueur claire, limpide, d'une teinte à peine jaunâtre, d'une saveur douce, inodore, un peu plus épaisse que l'eau, légèrement gluante, qu'on trouve dans une petite vésicule située sous les deux dents incisives de la mâchoire supérieure de la plupart des reptiles, ne serait-elle pas mieux nommée virus, que poison animal, venin (1)?.....

(1) Les incisives de la mâchoire supérieure de ces reptiles sont mobiles, semi-articulées, plus petites, et perforées dans leur milieu

Inoculé par la morsure de l'animal ou au moyen d'une lancette, il tue promptement, quelquefois en cinq minutes, pour le boa, l'ammodyte et le serpent à sonnettes; chez d'autres reptiles, il agit au bout d'un tems plus ou moins long : mais il affecte toujours l'économie animale, selon que le fluide distillé dans la plaie, par le petit canal situé au milieu de la dent, provient d'un serpent plus ou moins fort, ou que l'animal mordu offre plus ou moins de vie ou d'irritabilité.

De même que les virus vénérien et variolique, ce poison n'offre-t-il pas toujours les mêmes résultats, n'est-il pas uniforme dans son action, également indéfinissable dans ses propriétés, même chimiques ? N'est-il pas aussi détruit, avec une facilité qui tient du prodige, par la plante nommée *guaco*, comme la variole l'est par le vaccin ? N'est-il pas permis de nommer cette plante son préservatif, puisque la morsure du serpent à sonnettes lui-même est sans action lorsqu'on a soin d'en manger aussitôt après la blessure, et d'en verser le suc sur la plaie ?

On a pu révoquer en doute l'existence du virus rabiéique... mais celui du serpent boa n'est que trop réel. La cause est palpable, elle produit constamment les mêmes effets. Puisque les antagonistes du

---

d'un petit canal qui les parcourt dans toute leur longueur. L'animal, dans sa colère, redresse ses dents ; alors la base repose sur la vésicule, et, lorsqu'il mord, celle-ci se rompt, la liqueur qu'elle contient se trouve ainsi distillée dans la plaie faite par la piqûre des dents.

virus ne savent ce que c'est, ils devraient au moins ne point obscurcir la science, mais plutôt essayer de la rendre intelligible et ne pas contester la *signification* d'un mot qu'ils ne peuvent et ne sauraient remplacer (1).

Si ce terrible poison, capable de donner la mort en cinq minutes, peut devenir sans action par un moyen aussi simple et aussi miraculeux, je ne vois pas pourquoi il ne pourrait pas exister un agent également capable de neutraliser le virus vénérien?

Le boa, le serpent à sonnettes, rampent sur la plante qui rend leur morsure sans danger. Le vaccin s'est trouvé sur les parties, sur le tissu qu'affecte la variole. Pourquoi n'existerait-il pas un préservatif de la maladie vénérienne?

Le virus psorique offre encore une régularité de symptômes, même secondaires, tellement réels, que je ne crois pas qu'on puisse élever une objection plausible, le moindre doute sur son existence, ni le récuser. Il se détruit également avec la plus grande facilité; pour lui on peut trouver une foule de préservatifs. Les virus dartreux, rabiéique, cancéreux, ne méritent pas ce nom : il ne leur a été donné qu'en raison de ce que les affections qu'ils désignent

---

(1) Que dire d'un auteur moderne, l'un de nos plus savans anti-virumanes, qui ne veut pas admettre la contagion du virus vénérien, et qui cite un fait rapporté dans Vigaroux, où six jeunes gens communiquant avec une jeune fille, tous six furent plus ou moins malades? Il est vrai que plus loin il dit que la contagion n'est pas une preuve de virulence : chose étrange et difficile à expliquer.

ont la propriété d'attaquer indistinctement toutes les parties du corps ; mais comme tout virus admet en principe sa contagion, et que rien n'est moins prouvé que celle de ces dernières maladies, on peut, je crois, hardiment leur ôter cette qualification d'affections virulentes.

Ainsi, aujourd'hui, chaque virus a son préservatif, son antidote. Si nous ne pouvons nous expliquer leur manière d'agir, nous sommes au moins certains de leurs effets, et nous avons l'intime conviction que ces germes sans fin de maladie, ces causes destructives de l'espèce humaine, ne sont plus à redouter : que, par les nouveaux moyens thérapeutiques que nous indiquerons, une foule de maladies disparaîtront du catalogue de nos infirmités. L'enfant ne pourra plus reprocher à ses parens de lui avoir donné un sang impur, une vie de souffrance ; et l'inquiétude, le dégoût, la crainte et souvent le remords, ne viendront plus se joindre aux sensations les plus douces de la vie.

PROPAGATION DU VIRUS SYPHILITIQUE.

Le virus syphilitique peut sévir chez tous indistinctement : il peut être contracté dans tous les âges ; l'enfant puise la mort avec la vie chez une nourrice infectée, l'adolescence par le contact immédiat d'une personne malade ou par l'usage des vêtemens ou d'autres objets ayant servi récemment à cette même personne... Une jeune fille de neuf ans fut embrassée sur la bouche par un homme atteint d'excoriations, de gonflement de gencives et d'un ulcère syphilitique au voile du palais ; trois semaines après, elle avait communiqué le mal de la même manière à sa mère.

Chez un vieillard, un simple frottement de la verge sur la surface interne des parties génitales de la femme suffit pour produire des symptômes aussi intenses que chez un jeune homme.

Un de mes cliens, âgé de trente-cinq ans, d'un tempérament sanguin, robuste et fort, mit un pantalon paraissant neuf, qui se trouvait couvert à l'endroit correspondant aux parties génitales de plusieurs taches provenant d'un écoulement évidemment contagieux, puisque, vingt jours après, lui et sa femme étaient atteints de symptômes syphilitiques.

Le virus vénérien varie d'intensité, non seulement à diverses époques de l'année, mais aussi il affecte différemment divers tempéramens.

On sait que beaucoup d'hommes n'ont jamais rien contracté en cohabitant avec des femmes malades, *et vice versâ*. Ceux chez qui l'absorption est très-active sont les plus susceptibles d'être atteints. Le virus a moins d'action sur ceux qui transpirent beaucoup; c'est pour cette raison que plusieurs symptômes qu'on regarde comme très-sérieux dans les régions froides ou tempérées, sont au contraire considérés très-légèrement par les habitans des pays chauds.

Ce qui prouve pour nous l'état assez généralement latent de cette maladie dans les contrées chaudes, c'est la réapparition, aussitôt le retour dans les pays septentrionaux, des symptômes qu'on croyait disparus depuis longues années. Cette réapparition est souvent plus funeste que la première invasion, comme nous l'avons déjà fait observer.

Le fœtus peut se vicier dans le sein de la mère, alors il communique constamment la maladie à la nourrice d'une manière plus ou moins grave. Il arrive souvent au fœtus d'être affecté des mêmes symptômes qui peuvent exister chez son père ou chez sa mère.

Si la femme contracte une maladie vénérienne quelques jours avant d'accoucher, l'enfant ne restant pas assez de tems dans son sein pour que le virus vénérien puisse infecter généralement toutes les parties du corps de la mère, cet enfant viendra

sain, mais il ne le sera pas long-tems, car il est presque impossible qu'il ne contracte pas le mal au passage lors de l'accouchement.

On observe dans ce cas, peu de jours après sa naissance, des pustules à la surface de son corps; elles sont quelquefois en grand nombre; le plus souvent c'est une inflammation rebelle de la conjonctive ou des paupières, qu'on a l'habitude de prendre pour un coup d'air. Plus tard, la face se couvre de boutons, de petites pustules se déclarent aux lèvres, qu'on confond assez ordinairement avec des aphtes.

Il ne sévit pas toujours avec violence; souvent très-lent dans son action, il se manifeste d'une manière imperceptible, non par des symptômes syphilitiques extérieurs, mais bien par une altération générale du système organique.

Ne voit-on pas tous les jours une jeune femme unie avec un homme dans la force de l'âge, lequel a gagné, à une époque plus ou moins éloignée, une syphilis dont il a été mal guéri, chez qui cependant l'examen le plus minutieux ne pourra rien faire découvrir parce qu'il dominera le mal par l'énergie de ses forces vitales; ne voit-on pas, comme on l'observe généralement, cette jeune femme en éprouver bientôt une influence extraordinaire? D'abord elle maigrira un peu, son teint sera pâle, deviendra légèrement jaunâtre, quelquefois plombé? Elle sera affectée de fleurs blanches en plus ou moins grande quantité; si elle était dans l'habitude d'en avoir,

elle en sera accablée : elle éprouvera des maux d'estomac, des lassitudes, des défaillances : ses digestions pourront être un peu laborieuses, ses yeux se cerneront, elle cessera de prendre de l'embonpoint, quoique l'appétit le plus souvent ne soit pas dérangé ; souvent des boutons d'un caractère presque insignifiant se manifesteront sur diverses parties du corps, spécialement à la figure, ainsi que des démangeaisons, des échauffemens aux parties génitales plus ou moins incommodes, quelquefois enfin des symptômes réels. Quoique les fonctions paraissent se faire avec assez de régularité, il survient cependant tôt ou tard un dégoût, une lassitude, une inquiétude, un malaise général, vague et indéfinissable. Chez quelques-unes, ces souffrances, légères d'abord, se changent bientôt en douleurs qui, sans avoir positivement le caractère vénérien, se confondent avec celles qu'on nomme rhumatismales : à divers changemens de saison, à diverses variations atmosphériques, elles deviennent insupportables chez beaucoup d'entre elles. Le tempérament s'affaiblit considérablement, et si, enfin, dans un tel état de choses, il se manifeste une épidémie, c'est toujours d'abord sur ces personnes qu'elle sévit avec le plus de violence et chez lesquelles les désorganisations sont les plus fortes. Mais s'il n'y a pas d'épidémie et qu'on se trouve atteint d'une maladie quelconque, supposez une inflammation organique, soit de la poitrine, soit du bas-ventre, alors malheur au malade si le médecin ne sait pas reconnaître cette com-

plication, souvent difficile à découvrir ! Celui-ci sera étonné de la persévérance des symptômes, de la marche effrayante de cette maladie, et, tout en ayant bien suivi toutes les indications de son art, il voit souvent son malade frappé de mort au moment où il s'y attend le moins, dans ce cas qui ne lui semblait pas mortel. Il se demande encore long-tems après quels peuvent être les causes qui sont venues lui arracher ce malade au moment où toutes ses probabilités scientifiques lui promettaient un succès. Le médecin qui aurait peu l'habitude d'observer, confondrait d'autant plus facilement que l'ouverture du corps offre rarement une altération caractéristique : on cite ce cas comme extraordinaire, comme incompréhensible ; s'il se renouvelle, on le classe parmi les anomalies.

Il n'est plus permis en médecine de considérer la maladie vénérienne comme une maladie inflammatoire simple, depuis que la mort, suite de quelques expériences, est venue détruire cette funeste idée systématique et surtout que le plus habile novateur est venu déclarer en nombreuse assemblée que *les théories ne sont rien*, que *les faits sont tout*. Il n'est pas permis au médecin de passer légèrement sur des causes aussi graves, dont les effets se font ressentir dans tous les tems et à toutes les époques de la vie. Cela ne lui est plus permis aujourd'hui, que des observations positives constatent l'infection presque générale de la population des grandes villes.

L'influence de cette affection dégénérée est telle;

elle agit d'une manière si funeste sur toute la génération présente, qu'elle semble en arrêter l'accroissement et le développement. Ce fait est si exact, que le gouvernement s'est vu forcé, depuis plusieurs années, de diminuer l'exigence ou le *cens* de la taille des jeunes gens appelés par la conscription, afin de pouvoir compléter le contingent militaire prescrit par la loi, tant il se trouve d'individus rabougris, rachitiques ou atteints d'autres maladies dont le germe est apporté en naissant. Depuis bien des années, le nombre des jeunes gens susceptibles d'être réformés d'après les réglemens devient si élevé, qu'on est obligé de considérer comme bons ceux qui ne sont atteints que de légers vices de conformation ou de difformités peu apparentes; et il est un fait digne de remarque, c'est que, dans les grandes villes spécialement, il y a des quartiers où l'on arrive à peine au nombre d'hommes exigé pour le recrutement. La moitié, quelquefois plus, se trouvent dans le cas de la réforme; la raison est que la plupart sont affectés dans leur enfance d'une variété infinie de symptômes désignés sous le nom de gourmes, de teignes, d'engorgemens glanduleux, de rachitisme, de scrophules, de croûtes laiteuses, de croûtes sèches, de carreau. Ces affections disparaissent très-bien par l'emploi d'un bon traitement et ne laissent jamais de trace. Elles ne se manifestent jamais chez des enfans dont les parens n'ont participé en rien à nos habitudes de ville ou du moins qui ont su s'en garantir, ou enfin qui ont été parfaitement guéris. Il

est bien évident que toutes ces maladies ne peuvent que retarder et empêcher la croissance de l'enfant, même vers sa puberté. Ainsi on voit qu'un homme affecté, même sans apparence de symptômes extérieurs, empoisonne, tue une jeune femme avec laquelle il cohabitera habituellement. Il en est de même pour un jeune homme sain, qui aura des relations avec une femme au teint pâle, ayant des taches jaunâtres sur la peau, correspondant à la poitrine, au dos et aux cuisses, de petites dartres ou quelques boutons paraissant insignifians et chez laquelle un examen des parties génitales externes ne démontrera rien de positif, sinon des fleurs blanches à odeur forte, dont les taches sur le linge seront jaunes ou d'un jaune verdâtre au milieu et bordées d'un cercle légèrement brunâtre à la circonférence. Si, au moyen d'un spéculum, on fait un examen approfondi des parties génitales internes, on aperçoit souvent au col de la matrice de petites ulcérations ou tout au moins de petites exulcérations qui dévoilent le principe morbifique caché, cause de tous ces désordres qui, à leur tour, influeront chez cet homme qu'on verra maigrir, devenir faible et passer par les phases décrites au tableau que nous venons de tracer tout à l'heure pour la femme; mais il résistera mieux, par la raison que l'homme est doué ordinairement d'une constitution plus robuste.

Des faits assez nombreux prouvent que, sans rapprochement immédiat, il suffit de coucher avec une personne infectée pour être atteint de la syphilis,

Une domestique communiqua ainsi la maladie à deux jeunes filles de huit à dix ans, pour avoir couché seulement huit jours avec ces enfans.

M. V... n'avait jamais eu d'affection vénérienne. Pendant un voyage à Lille, il eut l'imprudence, dans une auberge, de se servir de la pipe d'un de ses compagnons de voyage. Trois semaines après, il avait deux chancres au bord droit de la langue, un au bord gauche et deux sur la face interne de la lèvre inférieure.

Une observation récente prouve que la matière virulente, introduite à plusieurs reprises dans les substances alimentaires, produit le même résultat que ci-dessus. Ce moyen est employé par les nègres, depuis long-tems dans les colonies, pour se venger de leurs maîtres. Rien de plus facile que de communiquer une infection immédiate au moyen d'une petite plaie, d'un ulcère, ou même d'une légère égratignure.

Une sage-femme de Londres, ayant un petit ulcère au doigt, communiqua la maladie vénérienne, en pratiquant le toucher, à plus de quarante femmes, avant qu'elle fût instruite du vrai caractère de cette ulcération.

Un confrère, voulant persister à nier l'action du virus dans un cas analogue, fut victime de son entêtement et de son incrédulité : il fut malade deux ans et mourut.

La matière virulente produite par un écoulement et simplement déposée sur les bords de la lunette

d'une fosse d'aisances, suffit pour donner une infection immédiate chez la personne qui peut survenir immédiatement, si toutefois cette matière virulente correspond directement aux parties les plus délicates, les plus absorbantes des organes génitaux.

Feu M. Cullerier perdit un œil en ouvrant un bubon à une femme ; le pus ayant jailli avec force sur cet organe, l'inflammation sévit avec tant de violence qu'on fut obligé de l'ouvrir et de le vider pour prévenir des accidens mortels. Un peu de cette matière, déposée sur le bord des paupières ou des lèvres, donne une ophtalmie vénérienne ou un chancre vénérien.

Un homme fut atteint d'une horrible maladie vénérienne, pour avoir mis à sa bouche la plume de son commis qui avait une salivation abondante, et qui cependant était en traitement. Par la même raison il suffit de boire après quelqu'un affecté d'un chancre vénérien aux lèvres, pour être également malade.

Une femme n'ayant aucun principe vénérien et n'ayant même jamais rien eu, peut cependant donner une infection complète. Cela arrive ordinairement chez une fille publique lorsqu'elle a des rapports avec une seconde personne immédiatement ou peu de tems après une première qui, étant malade soit d'un écoulement, soit d'un chancre, aura déposé, dans l'acte vénérien, du pus contagieux syphilitique, dans le canal vaginal, ou sur les parties génitales externes. On concevra sans peine que cette

seconde personne puisse enlever, absorber toute matière contagieuse, et la femme rester parfaitement saine. Cependant c'est par elle que l'homme aura été malade; s'il l'accuse et qu'elle soit visitée, l'examen le plus minutieux ne pourra rien faire découvrir.

Plusieurs auteurs admettent l'existence spontanée de la maladie vénérienne. Je crois qu'on peut bien admettre l'existence de symptômes qui ont une certaine ressemblance avec la syphilis; mais s'ils occasionent quelquefois un peu de rougeur, un peu d'irritation, jamais ils ne donnent de symptômes secondaires. Cette circonstance est constamment le résultat de la malpropreté.

La cause la plus active de la propagation, de la multiplication à l'infini de la maladie vénérienne, devait nécessairement découler des moyens employés pour en arrêter le cours dès les XVI[e] et XVII[e] siècles. Des arrêts de police barbares étaient rendus contre les vénériens. On leur enjoignait de quitter les villes sous peine de la hart et du gibet, comme nous l'avons dit plus haut; et le peu de mesures que cette même police exigeait pour diminuer la propagation du mal provenait d'une ridicule application des préceptes religieux, qui faisait croire que ce fléau était une vengeance céleste, envoyée sur la terre pour punir le libertinage et servir de frein à l'incontinence. Effrayé des progrès étonnans du mal, on crut l'arrêter en proscrivant toutes les maisons de débauche : toutes furent fermées par un ar-

rêt solennellement rendu en 1560 aux états d'Orléans. Une vigilance et une sévérité outrées furent recommandées aux prévôts des marchands et à leurs lieutenans, par une ordonnance de Henri III, rendue en 1579. On voit dans les Essais historiques de Ste-Foix que toutes ces proscriptions, que tous les châtimens infligés, ne diminuaient nullement le nombre des filles de joie. Elles se dispersèrent dans tous les quartiers, et, au lieu d'être sous une surveillance active, au lieu d'être concentrées, elles se perdirent dans la foule et exercèrent leur métier impunément. Les peines épouvantables qui atteignaient celles qui étaient reconnues malades faisaient qu'autant qu'elles le pouvaient, elles cachaient le mal dont elles étaient atteintes; et comme il fallait vivre et qu'on ne leur avait donné aucun moyen d'existence, malades ou non, elles étaient contraintes de continuer à se prostituer. C'est par ces fausses mesures que la syphilis se répandit dans toutes les classes sans exception. Les rois, les prélats, les princes, n'en furent pas plus exempts que le peuple..... Les affreux ravages que la contagion ainsi multipliée exerçait, firent encore accumuler les mesures de sévérité. Ainsi il fut défendu de recevoir et de louer un logement à une fille publique; le propriétaire était condamné à la perte de trois ans de loyer. En cas de récidive la maison était murée; au nombre des peines que le propriétaire pouvait encourir, l'exil souvent était le moindre. Cette législation brutale, barbare, qui n'offrait aux coupa-

bles que la peine du fouet, la perte de leur liberté et du bien qu'ils pouvaient posséder, et à quelques-uns la mort, a eu le résultat auquel on devait s'attendre : la maladie se propagea d'une manière incroyable, et l'inutilité de ces mesures fut tellement reconnue qu'on rétablit ce qu'on avait proscrit avec tant d'appareil.

DE L'ACTION DU VIRUS SYPHILITIQUE SUR LES DIVERSES PARTIES DE NOTRE CORPS.

Quel est le principe de cet agent destructeur qui attaque indistinctement avec tant de force et de violence toutes les parties de notre corps, tous nos tissus organiques fluides ou solides? En quoi consiste-t-il? quelle est la loi physique qui le régit?

Jusqu'à ce jour toutes nos recherches ont été infructueuses. La chimie ne démontre aucun caractère, aucun élément spécial : le pus d'un ulcère vénérien ne diffère souvent que par l'odeur, de celui d'un ulcère qui sera le résultat d'une perte de substance. Ce dernier, qui est blanc et a la consistance de la crême, est doux au goût, contient de l'albumine, un peu de muriate de soude et du phosphate de soude.

Celui que produit un ulcère vénérien différera quelquefois par la couleur : il sera moins blanc, moins épais, il aura une odeur *sui generis*, mais il ne donnera pas de différence dans son analyse. Quelle théorie, quelle base pouvons-nous établir sur un corps que nous ne pouvons pas apprécier, dont nous ne pouvons nous rendre compte? Quelle idée émettre sans s'exposer à être réfuté par d'au-

tres raisonnemens qui ne seront sans doute pas plus concluans ?

Sa manière d'agir étant presque constante, faisons en sorte de bien l'observer et de le suivre autant que possible dans sa marche.

Une quantité presque imperceptible d'une sécrétion changée de nature par le virus vénérien étant appliquée sur un point de notre corps, occasionera, si elle est absorbée, une irritation sur la partie même où elle aura été déposée, corrodera les tissus, agira cependant d'une manière bien différente d'un caustique, et produira une inflammation plus ou moins forte, quelquefois des douleurs vives. Cette quantité de sécrétion virulente, après avoir ainsi corrodé, sera, en grande partie, portée dans la masse des liquides absorbés, changera les propriétés du sang et transmettra ainsi, au moyen de ce fluide, son action surto utes les parties du corps.

Cette action varie à l'infini, elle est prompte sur des surfaces recouvertes d'un épiderme très-fin, délicat et susceptible d'absorber promptement. L'effet dans ce cas peut avoir lieu en quelques heures, pour les parties génitales, les lèvres, la langue, les bords libres des paupières, la muqueuse du rectum, une excoriation de l'épiderme..... Elle est beaucoup plus lente sur les autres surfaces du corps, et bien moins susceptibles de se communiquer.

Souvent le virus vénérien, sans affecter les orifices des vaisseaux absorbans de la partie sur laquelle il aura été déposé, peut être transporté ainsi

à l'intérieur ; arrivé là, il irrite les glandes lymphatiques et les fait tomber en suppuration. Les effets sont ici d'autant plus certains, plus réels, qu'il aura laissé toute sécurité et que, n'attaquant pas les parties extérieures, on est ordinairement quelque tems à soupçonner, à deviner la nature du mal.

Ce mode d'absorption explique très-bien comment un homme peut ne rien contracter en cohabitant habituellement avec une femme affectée de symptômes qui ne l'incommodent nullement, tel qu'un écoulement qu'on prendrait pour du lait ou des fleurs blanches. Cependant cet homme pourra offrir une partie de la série des symptômes décrits dans le chapitre précédent, et si, dans ce cas, il est soigné pour une autre affection, d'après les observations qu'il fera que jamais il n'a été atteint de maladie vénérienne, et la cohabitation avec la même femme continuant, bien entendu, quel que soit le degré de force vitale qu'il puisse avoir, il lui sera impossible de surmonter cette cause, lente, mais destructive : il succombera après quelques années, non pas de la maladie vénérienne directement, mais bien d'affections organiques chroniques, dont un observateur, même très-exercé, ne devine que très-difficilement la nature.

Le même résultat a lieu pour une femme ; ainsi on voit souvent, et c'est l'opinion de praticiens célèbres, tels que feu Cullerier, Alibert, etc., des personnes infectées du virus vénérien, sans avoir jamais eu aucun symptôme extérieur ; bien plus, il

arrive quelquefois que des symptômes secondaires se développent chez ces personnes après que toute cohabitation a entièrement cessé. Cela peut arriver six mois, un an et même plusieurs années après avoir rompu toute relation avec la personne infectée. Des exemples nombreux prouvent ce que j'avance : je me contenterai de citer les suivans :

M. T*** ayant eu quatre affections vénériennes, pour lesquelles il fit constamment des traitemens imparfaits, se maria à l'âge de vingt-huit ans. Son teint était pâle, un peu jaunâtre; il était maigre, ses fonctions se faisaient régulièrement; cependant il se plaignait d'un malaise vague, indéfinissable; le moindre excès de travail lui causait une courbature, lui ôtait l'appétit et le forçait à prendre du repos. Sa femme accoucha, un an après son mariage, d'un enfant paraissant bien constitué, mais qui se trouvait couvert, trois semaines après sa naissance, d'une éruption pustuleuse syphilitique parfaitement caractérisée. Après sa couche, Mme T*** ne put faire disparaître par des moyens ordinaires une leucorrhée assez abondante. Sa santé, à dater de ce moment, fut long-tems chancelante : son enfant mourut à onze mois; un deuxième mourut à dix mois. Quatre ans après, elle fut atteinte de pustules sèches cuivreuses, de fissures, de gerçures à la paume des mains, qui devinrent calleuses, dures, rugueuses; son écoulement devint rebelle; le spéculum faisait voir plusieurs exulcérations au col de la matrice. L'état de M. T*** s'était considérablement aggravé,

par la raison qu'il n'avait eu depuis son mariage aucun symptôme assez caractéristique pour l'engager à suivre un traitement complet. Cette négligence lui coûta la vie. Lorsqu'il mourut, il avait un rétrécissement considérable du canal de l'urètre, un catarrhe vésical, un exostose à la jambe gauche et un autre au tibia droit ; il était d'une faiblese extrême depuis plusieurs années : cette faiblesse était la conséquence de douleurs nocturnes qui ne lui laissaient pas de repos.

M. G*** ayant cohabité pendant six mois avec une femme atteinte de symptômes secondaires, tels qu'un écoulement chronique, des choux-fleurs... ne contracta cependant aucun symptôme primitif. Pendant quatre ans après cette cohabitation, il ne vit aucune autre femme ; il ne s'aperçut de rien pendant ce tems : il était seulement d'une grande maigreur. Après cette époque, ses mains devinrent calleuses, se gercèrent et offrirent plusieurs pustules sèches ; il lui vint une petite ulcération à l'entrée de la narine droite, et une aux commissures des lèvres. Pendant trois ans il s'est refusé à tout traitement, ne pouvant croire que ce qu'il avait pouvait être vénérien, affirmant qu'il ne s'était jamais déclaré chez lui aucun symptôme de syphilis. Malgré ses protestations je persistai dans mon opinion, en l'assurant que tôt ou tard il serait obligé de se faire soigner de cette maladie. Enfin, voyant son enfant âgé de deux ans toujours malade et les symptômes dont il était

lui-même affecté ne pas disparaître par des moyens ordinaires, il prit la résolution de suivre un traitement; il vit à son grand étonnement sa constitution délabrée renaître, ses forces revenir, un crachement de sang habituel disparaître, ainsi que ses ulcérations du nez et des commissures des lèvres.

Le virus syphilitique affecte diverses parties, divers organes de préférence à d'autres. Quand il est invétéré, les tissus dermoïde, osseux et fibreux sont plus particulièrement atteints. Pour le tissu dermoïde, c'est le front, le cuir chevelu, les faces palmaires (paumes des mains), qui sont le plus ordinairement altérés. Il survient à la figure une grande quantité de boutons de diverses grosseurs, dont quelques-uns souvent donnent un peu de suppuration; d'autres fois, la peau en dedans des mains devient dure, calleuse, et se gerce; l'épiderme s'écaille, surtout où il y a de petites taches de forme lenticulaire, un peu dures et légèrement rouges. Cet état, très-gênant, peut durer quelques années, sans autre incommodité que de tenir les mains ainsi calleuses et raides, en occasionant des crevasses souvent très-douloureuses.

Pour les os, la partie moyenne du tibia, le coronal, les pariétaux, une partie des temporaux, les os unguis, les os palatins, les clavicules, le sternum, sont des parties où les périostoses et les exostoses apparaissent le plus ordinairement. Ils sont susceptibles d'une très-grande désorganisation: ils peuvent tomber en suppu-

ration ; ils acquièrent toujours une augmentation de volume : quelquefois ils sont frappés de mort. Ces diverses altérations causent des douleurs incroyables ; elles sont d'autant plus terribles, que la plupart redoublent la nuit.

A ces douleurs il se joint un bourdonnement et une surdité plus ou moins incurable, lorsque le rocher et diverses parties de l'oreille sont malades.

Agit-il sur les dents, il les déchausse, les déracine, les rend douloureuses, les noircit ; elles paraissent allongées et vouloir sortir de leurs alvéoles ; quelquefois, enfin, elles tombent l'une après l'autre en presque totalité.

Il est bon de faire remarquer qu'avant d'attaquer les dents, le virus a déjà exercé ses ravages sur d'autres parties du corps ; alors, si l'on subit un traitement et si le mercure est employé, on a bien soin d'attribuer à son action cette détérioration des arcades dentaires, ce qui est complétement faux, malgré l'assertion d'un grand nombre d'auteurs.

S'il en était ainsi, ne verrait-on pas les doreurs, et en général ceux qui travaillent le mercure, affectés, en plus ou moins grand nombre, de cette infirmité ? On voit bien de ces malheureux trembler d'une manière extraordinaire, on les voit bien maigres, pâles, la figure quelquefois cadavéreuse, j'en ai beaucoup observé, mais j'ai vu chez tous de belles et bonnes dents.

En Angleterre, où le mercure est employé si généralement, indépendamment des cas de maladies

vénériennes, on ne lui reproche pas ce résultat. Il fera tout au plus saliver un peu, mais il n'affectera pas les dents.

Le même préjugé, la même erreur existent pour les cheveux qui peuvent tomber en presque totalité. Des tumeurs se développent aux parois internes du crâne, affectent la dure-mère (membrane qui tapisse la face interne des os du crâne), compriment le cerveau, occasionent alors quelques aberrations plus ou moins marquées dans les fonctions des organes intellectuels du malade, qui souvent devient complétement fou.

Si ces tumeurs affectent les parois internes ou externes des os du crâne, elles occasionent d'abord de légers maux de tête qui, graduellement, deviennent insupportables. Ces maux de tête, résultat du gonflement du périoste ou de l'altération de l'os, sont désignés souvent dans le monde sous le nom modeste de migraine.

Ces tumeurs craniennes internes sont de nature à tomber en suppuration; quand cet état a lieu, il se fait intérieurement une désorganisation qui est épouvantable : le pus, n'ayant pas d'issue, produit des ravages affreux, cause des douleurs violentes : heureux le malade qui en est promptement débarrassé par la mort ! A l'ouverture du corps, on voit les os cariés, corrodés, les membranes détruites; d'autres ont passé à l'état d'endurcissement squirreux, une portion du cerveau est tombée en putrilage : le tout est de l'odeur la plus infecte.

Quelquefois des ulcères syphilitiques rongent les parois artérielles ; le vaisseau étant perforé, le sang s'écoule, la mort survient, lentement ou promptement, selon le vaisseau altéré. Ce funeste résultat a souvent lieu sans la moindre apparence de symptômes graves. J'ai vu un malheureux militaire entrer à l'hôpital Saint-Louis, affecté d'une tumeur dans la région iliaque gauche, laquelle offrait des battemens isochrones à ceux du pouls. Le jugement porté, fut que cette tumeur était formée par le sang provenant d'une rupture artérielle. Le malade assurait n'avoir jamais eu de palpitations, ni la moindre tumeur qui eût pu faire craindre une maladie analogue à celle qu'on présumait. A l'ouverture du corps, on fut très-étonné de voir ce qu'on prenait pour un anévrisme être un ulcère syphilitique qui avait rongé une partie de la crosse de l'aorte dans une étendue d'un pouce de diamètre : l'ulcère avait une forme parfaitement ronde, et paraissait avoir été fait au moyen d'un emporte-pièce.

Si le virus porte son action au fondement, après diverses petites exulcérations peu incommodes, il occasione un engorgement circulaire d'une partie de la muqueuse du rectum, diminue graduellement le diamètre de cette portion intestinale, et finit par intercepter presque totalement le cours des matières fécales, détermine ainsi la formation d'un squirre, d'un cancer, et la mort arrive au milieu de souffrances intolérables. Des ulcérations, en plus ou moins grand nombre, affectent la muqueuse intestinale, dé-

terminent de légères coliques, une diarrhée qui ne peut disparaître par des moyens ordinaires et constamment une maigreur extrême.

Appelé pour donner des soins à M. A***, je le trouvai affecté d'une diarrhée qui lui faisait rendre par jour de quinze à vingt selles. Les matières étaient purulentes, plusieurs points de la surface abdominale étaient très-sensibles au toucher. Il sortait souvent du pus qui était mélangé de matières fécales. Ayant examiné la bouche, je vis une foule de petits ulcères en suppuration, qui se trouvaient encore en plus grand nombre dans l'arrière-bouche. En introduisant le doigt dans le fondement, on sentait également de petites surfaces ulcérées, mais plus larges que celles de la bouche. Le pus sécrété était évidemment dû à ces ulcères qui me paraissaient de nature syphilitique. Ces idées me furent confirmées par les réponses du malade, et par la présence d'une exostose à la partie supérieure de la jambe gauche. Il subit mon traitement, et en deux mois il fut guéri.

M. B*** rendait tous les jours, moitié pus, moitié matières fécales, en diarrhée. Il était d'une maigreur extrême, son teint était plombé syphilitique; cette affection était due à une ancienne blennorrhagie mal soignée, coupée par des injections. Il suivit mon traitement et ce cas disparut en trois mois, sans rechute depuis trois ans.

La muqueuse de l'urètre est souvent affectée d'ulcères, qui deviennent quelquefois fongueux. Ils in-

terceptent le cours de l'urine ; ils sont la cause et le siége de ces écoulemens rebelles qui durent quelquefois des années ; quand ils se cicatrisent, il se forme des brides qui diminuent considérablement le diamètre du canal : des excroissances syphilitiques peuvent s'y développer, et produire un résultat aussi fâcheux. Des écoulemens mal soignés, quand ils sont multipliés, déterminent constamment un engorgement d'une plus ou moins grande partie du canal, et rendent ainsi le passage des urines quelquefois impossible.

Souvent des ulcères de même nature syphilitique affectent le voile du palais, et, si l'on n'y apporte des secours prompts et efficaces, ils en rongent et détruisent une partie ; quelquefois le ravage s'étend aux os palatins ; la carie les fait disparaître. Ces deux derniers symptômes changent le timbre de la voix et rendent la parole gutturale et nasillarde ; ce qui est la preuve la plus manifeste qu'on a eu cette maladie à un degré peu commun.

Le virus vénérien, appliqué aux yeux, détermine une inflammation tellement violente, que souvent il n'a laissé d'autres ressources que celle d'ouvrir l'œil et d'en évacuer les humeurs. Cette espèce d'ophtalmie est toujours longue, très-douloureuse et difficile à traiter. Après la guérison la vision est presque toujours diminuée, l'œil est souvent couvert de taies, et les bords libres des paupières sont rouges avec perte et diminution plus ou moins grande de cils.

Un jeune homme, d'une bonne constitution, est affecté d'un écoulement syphilitique par le canal de

l'urètre : il est traité par les antiphlogistiques : après six semaines, le copahu et les injections astringentes sont employés. L'écoulement disparaît en effet, mais immédiatement après le malade tousse, souffre beaucoup de la poitrine, perd son appétit, ses forces, et tombe dans le marasme; il est alors traité comme phthisique : il se présente à moi en troisième degré. Après une foule de questions, je crus avoir la conviction que tous ces maux étaient le résultat de la suppression de son écoulement. Je le mis à l'usage du rob anti-psoro-syphilique; je rétablis son écoulement qui redevint très-abondant. Deux mois après, la toux avait cessé, tous les symptômes avaient disparu; il fut parfaitement guéri : c'est ainsi qu'il attaque les poumons, et que la moitié au moins des phthisiques ne doivent l'état mortel de la maladie qu'à la manière dont elle est considérée dans son origine.

Le virus se porte-t-il sur les testicules, il les endurcit pour la vie, les dispose au squirre, au cancer, et prive souvent l'homme de la faculté de se reproduire.

Affecte-t-il le canal vaginal ou le col de la matrice, il en résulte un écoulement plus ou moins abondant et infect, des douleurs, des élancemens; si c'est un chancre, on se méprend assez généralement, on croit n'avoir que des fleurs blanches; l'ulcération s'étend, détruit le col de la matrice, finit par affecter le corps même de cet organe. Dans le principe, les souffrances étant très-légères, le mal faisant des progrès gradués, très-lents; il en

résulte souvent que les malades n'ont recours au médecin que lorsqu'il n'y a plus de ressources. La réapparition de la syphilis a lieu chez les femmes, le plus ordinairement à l'époque de la cessation de leurs règles. Un simple traitement, facile à suivre, prévient ces funestes accidens.

La maladie vénérienne ne se montre pas toujours avec des symptômes si alarmans. Avant que ceux-ci se manifestent, il doivent nécessairement être précédés par d'autres moins graves, moins sensibles et souvent peu apparens. Le virus vénérien reste caché, il est vrai, mais il n'en agit pas moins, et modifie souvent l'action de nos organes. C'est ainsi que ceux qui sont mal guéris et chez qui il exerce ses ravages, éprouvent souvent, long-tems avant l'apparition des symptômes extérieurs, un malaise général, un découragement, des faiblesses, des lassitudes; ils ont parfois des idées vagues, incohérentes, telles qu'une suppression subite et instantanée de la faculté de penser; d'autres, des frayeurs non motivées ou une monomanie quelconque : il y a toujours peu d'aptitude au travail. Les fonctions digestives peuvent s'altérer, il survient des nausées, beaucoup de gaz dans le tube intestinal, des coliques qu'on ne sait à quoi attribuer; chez quelques-uns les selles sont habituellement plus fréquentes et toujours liquides : le jet de l'urine peut diminuer chez l'homme d'une manière graduée et son émission devenir très-difficile et presque impossible : souvent il y a accélération du pouls avec tous les ca-

ractères de la fièvre. D'autres fois, on voit une maladie aiguë se caractériser et se terminer par quelques symptômes de syphilis dont celle-ci peut être regardée comme *crise*.

Ce caractère de prélude commence souvent chez les femmes, comme nous l'avons déjà dit, à l'époque de la cessation menstruelle, et chez les hommes, à l'âge de trente à quarante ans ; quelquefois on éprouve une espèce d'engourdissement ou d'insensibilité dans un membre ou dans une partie de ce membre. Il y a presque toujours chez les personnes qui n'ont pas un tempérament sanguin, un teint pâle plombé. Lorsqu'on doit avoir des ulcères à la gorge, j'ai observé que, bien long-tems avant leur apparition, cette partie est habituellement rouge dans toute son étendue, ou dans plusieurs points ; les amygdales sont un peu gonflées ; les maux de gorge fréquens et périodiques ; il y a sécheresse habituelle dans cette partie, et presque constamment un sentiment de gêne, sans qu'il y ait précisément difficulté dans la déglutition.

Il arrive quelquefois qu'à chaque expiration il s'exhale de la bouche un air infect et repoussant dû à une altération, soit d'un point des fosses nasales, soit à la carie d'une portion d'os des mâchoires ou à un mode d'altération spéciale des poumons.

On voit donc que le virus vénérien n'épargne aucun tissu, aucun organe, aucune partie de notre corps, qu'il est susceptible de tout altérer, de tout détruire.

Nous venons de l'observer dans sa marche franche et directe. Il ne paraît pas toujours agir ainsi, surtout lorsqu'il se complique d'autres affections morbifiques ; alors son caractère devient d'autant plus difficile à saisir, qu'il simule parfaitement bien d'autres maladies.

C'est donc dans les diverses espèces de dégénérations qu'il peut offrir que nous allons le suivre et l'examiner.

CHANGEMENS ET DÉGÉNÉRATION QUE LA MALADIE VÉNÉRIENNE PEUT ÉPROUVER.

Le nom de PROTÉE convient spécialement au virus vénérien, que nous allons considérer dans tout le cours des aberrations et des dégénérations sans nombre qu'il est susceptible d'offrir.

Nous avons vu comment il peut altérer de la manière la plus épouvantable la constitution, le tempérament de l'individu le plus robuste qu'on puisse imaginer. Nous verrons qu'il vicie tout sans exception, qu'il abrège considérablement la vie, et que souvent il donne la mort à l'enfant, même dans le sein de la mère.

Observons d'abord une maladie vénérienne récente : la personne qui l'aura contractée se trouve, ou dans un état parfait de santé, ou sous l'influence d'une autre affection morbide quelconque. Il sera facile de déduire les conséquences de la complication de ce second cas, par le tableau que nous allons tracer du premier.

D'abord il est reconnu qu'on peut admettre, en principe, que cette affection, bien soignée, n'occa-

sionera jamais de résultats fâcheux. Mais il est si rare de voir une guérison bien radicale, on est si porté à braver un ennemi qui ne paraît plus devoir être redoutable, ou bien, on est si impatient de terminer un traitement qui nous rappelle des craintes exagérées, des souvenirs quelquefois pénibles, que toujours on est tenté d'abréger le plus possible le tems nécessaire pour obtenir une cure parfaite. Il arrive souvent aussi que les occupations ou la honte d'être découvert ne permettent pas de suivre un traitement dans toute sa régularité. Il arrive également tout aussi souvent, car enfin il faut le dire, que le malade ne guérit pas complétement, non par la raison qu'il n'exécute pas tout ce qui lui est prescrit, mais plutôt parce que les prescriptions ordonnées sont incapables de produire un résultat complet.

La cause la plus commune de la dégénération de la syphilis, en d'autres maladies, vient de l'habitude où l'on est de considérer la plupart des écoulemens chez l'homme, par exemple, comme un simple échauffement qu'on peut faire disparaître par des moyens simples, il est vrai, mais qui, lorsqu'on le traite par les antiphlogistiques seulement, se trouve remplacé par une autre maladie qui peut durer autant que la vie, et qui doit se communiquer à d'autres, comme nous allons le prouver.

Cette erreur de traitement est plus excusable quand il s'agit de la femme. Il est d'autant plus facile de confondre les fleurs blanches avec les écou-

lemens virulens, et si commode de considérer une rougeur inflammatoire comme un échauffement, que, dans la plupart de ces cas, ces symptômes perdent toute leur intensité, par l'emploi bien coordonné d'un traitement adoucissant, aidé d'un repos parfait et d'un régime sévère.

On a pour résultat, dans cette circonstance, une guérison apparente, mais il reste toujours une quantité de fleurs blanches, tantôt plus, tantôt moins abondantes. Il n'y a plus de douleurs, plus de gêne; souvent la force de la constitution permet de conserver une apparence de santé qui trompe d'autant plus, qu'en effet aucun symptôme ne se manifeste; mais, malgré cet état de choses, si cette femme vient à concevoir, elle fait presque toujours une fausse couche, sans cause ou sans motif appréciable. Cette fausse couche a lieu d'ordinaire de trois à sept mois. On s'afflige, on s'inquiète, quand elle se renouvelle; on passe alors pour être organisé de manière à ne pouvoir amener un enfant à terme. Ce résultat, provenant d'une syphilis cachée, est très-fréquent. Si le produit de sa conception ne meurt pas avant les neuf mois, elle mettra au monde un enfant qui d'abord pourra paraître bien constitué, mais cet enfant est presque constamment voué à la mort : la moindre des maladies l'enlèvera. On observera qu'il aura peine à résister aux convulsions ou à d'autres maladies d'enfance. Il sera affecté de ce qu'on nomme vulgairement feux de dents, croûte laiteuse, gourme, qui dureront très-long-tems; ou

il aura des engorgemens glanduleux, plus ou moins volumineux au cou, aux aines, et particulièrement aux aisselles : son ventre sera toujous très-gros, ballonné, quand même les autres parties de son corps tomberaient dans le marasme. Ce marasme est, dans ce cas, généralement attribué à tort au défaut de soins des nourrices. Ce volume extraordinaire du ventre est le résultat de l'engorgement des nombreuses glandes mésentériques, et constitue le carreau.

Chez ces enfans affectés de maladie vénérienne caractérisée par des symptômes dégénérés, la dentition est très-tardive et ne se fait qu'à quatorze, seize et dix-huit mois ; leurs dents deviennent brun-noirâtres et se gâtent facilement. Ils souffrent fréquemment de tranchées, et leurs matières sont habituellement d'un jaune verdâtre. Quand les symptômes syphilitiques ne se caractérisent pas et qu'aucun traitement n'est suivi, c'est alors qu'on voit surgir chez eux le rachitisme, la teigne, le scrophule... Leur peau se couvre de boutons rougeâtres qui se dessèchent facilement. On attribue généralement cette espèce d'éruption à une âcreté de sang dont quelquefois on croit voir l'origine dans la conception même de l'enfant, laquelle aurait eu lieu à l'époque des règles.

Des glandes engorgées peuvent s'enflammer, suppurer long-tems et laisser une espèce de cicatrice indélébile assez ressemblante à celle des scrophules : elles sont toujours d'une couleur brunâtre

et constamment plus foncées que la peau; ce qui n'a pas lieu pour de semblables cicatrices chez des enfans sains.

D'autres fois, ce sont les glandes pulmonaires qui s'engorgent; l'enfant devient maigre, chétif; il est affecté d'une toux plus ou moins forte, rebelle, et meurt phthisique.

Quelquefois ses articulations se gonflent, doublent, triplent, quadruplent : leur volume gêne les mouvemens, qui souvent deviennent impossibles. Si la maladie se porte aux doigts, ceux-ci semblent se raccourcir; ils s'atrophient, se déjettent, et les enfans restent estropiés pour leur vie.

Au dos, la colonne vertébrale est susceptible, par sa nature un peu spongieuse, d'un ramollissement, d'une augmentation de volume qui a lieu ordinairement dans sa partie moyenne. Les vertèbres ramollies, le poids des parties supérieures du corps force nécessairement à changer la direction verticale de la colonne vertébrale, et l'enfant devient bossu pour toujours.

Généralement, si, à force de soins, ces enfans peuvent vivre, alors on les voit, jusqu'à l'âge de quatorze à dix-huit ans, avoir le teint pâle, le nez un peu large, un peu gros, la lèvre supérieure comme gonflée; quelques-uns traînent une vie languissante et sont presque toujours malades : beaucoup ont de nombreux boutons à la figure. Chez les jeunes filles, cet état cesse en partie vers l'époque de la puberté, leur pâleur fait place à un teint frais

rosé, tout semble disparaître; quelques boutons seulement pourront rester, mais le mal, pour être devenu latent, existe toujours : il peut reparaître au moment où l'on s'y attend le moins, souvent à la moindre occasion. C'est ainsi que, sans connaissance de cause, l'épaule et la colonne vertébrale, chez les jeunes filles surtout, se dévient, se déforment; et ceux qui ne voient dans cette déviation qu'un ramollissement osseux et qui veulent y remédier au moyen de lits extenseurs, ou de tout autre procédé mécanique, se trompent grandement s'ils n'adjoignent à leur traitement des médicamens appropriés, convenables, et capables de détruire la cause première. Ces affections secondaires reparaissent après un travail un peu forcé et continu, ou après une grossesse.

L'enfant qui naîtra, ou celui qui sera allaité par une telle mère, demandera encore beaucoup de précautions : il sera maigre ou boursoufflé, toujours pâle, il souffrira beaucoup de la dentition, marchera tard. Les os longs quelquefois cessent de durcir, ils se ramollissent; alors ils se déjettent, ils se courbent et les jambes deviennent arquées.

Ce dernier tableau que nous venons de tracer ne ressemble-t-il pas plus au scrophule qu'à la maladie vénérienne? Dans beaucoup de cas il est difficile de les distinguer l'un de l'autre. Ce n'est qu'avec l'aide des antécédens, qu'on peut établir un jugement certain. D'ailleurs, le vrai praticien sait parfaitement

bien que la cause occasionelle des scrophules la plus générale et la plus fréquente est une syphilis ancienne.

Ne voit-on pas fréquemment des maladies, n'offrant au premier aspect aucun rapport avec la syphilis, et traitées long-tems infructueusement par des moyens ordinaires, cesser comme par enchantement à l'administration des médicamens anti-syphilitiques? Cela a lieu pour beaucoup de douleurs considérées comme goutteuses, comme rhumatismales ou nerveuses, et qui les simulent admirablement bien.

Je fus appelé pour une dame âgée de quarante-deux ans, douée d'une bonne constitution, tempérament sanguin, qui, ayant un peu d'embonpoint et affectée de douleurs souvent intolérables la nuit, ne pouvait marcher que difficilement. Le siége était spécialement aux jambes; elles n'offraient cependant aucun gonflement, mais le caractère de ces douleurs, qui étaient constamment augmentées par la chaleur du lit, leur ancienneté, leur persévérance et l'insuccès de tous les traitemens suivis, me firent prononcer hardiment qu'elles étaient de nature syphilitique. Cependant la malade n'avait pas eu d'affection vénérienne depuis vingt ans; elle n'avait rien éprouvé depuis. Je ne crus pas moins devoir persévérer dans mon opinion, et soumettre cette dame à l'usage du rob anti-psoro-syphilique; j'eus la satisfaction de voir tous ces symptômes, contre les-

quels on ne pouvait rien depuis quatre ans, disparaître complétement en deux mois.

Il est plus facile de reconnaître la transformation du virus syphilitique, lorsqu'il affecte la peau et qu'il prend le caractère dartreux. Si la plupart des dartres paraissent rebelles à beaucoup de praticiens, c'est qu'ils en méconnaissent l'origine ou qu'ils ne veulent voir et ne traiter en elles que de simples affections locales. Je ferai observer cependant qu'un assez grand nombre de dartres vénériennes paraissent peu différer de celles qui ne proviennent pas de cette affection.

Le virus vénérien, sans offrir son caractère spécial, peut compliquer toutes les maladies possibles. Le médecin qui ne considérerait que légèrement cette complication ou qui n'en tiendrait pas compte pourrait perdre autant de malades qu'il en traiterait.

En général une complication de syphilis, cachée ou apparente, donne des chances de mort incroyables; les maladies s'aggravent, durent plus longtems, les symptômes persévèrent d'une manière surprenante, et les prévisions du médecin se trouvent à chaque instant en défaut.

DU TRAITEMENT INDIQUÉ CHEZ LES ANCIENS AUTEURS, ET DE CELUI QU'ON DOIT SUIVRE.

Le traitement des maladies qui ont leur siége aux parties génitales a fixé de tout tems l'attention des médecins, des philosophes et des législateurs. C'est pour faire cesser les échauffemens et l'irritation si fréquente, provenant de la difficulté et souvent de l'impossibilité de découvrir le gland, que la circoncision a été religieusement observée dans les pays chauds.

Chez nous, on peut sans inconvénient s'en dispenser, mais il n'en est pas de même dans les régions équinoxiales et tropicales. Dans ces contrées, cette sécrétion assez épaisse, de consistance un peu butyreuse et à odeur forte, qui se forme entre le gland et le prépuce, est beaucoup plus irritante, plus susceptible de fermentation que sous les degrés de latitude nord. Sous l'influence de ces climats brûlans cette odeur est tellement prononcée, et la sécrétion tellement active, que, pour peu qu'on néglige le moindre devoir de propreté, toutes ces parties s'enflamment et deviennent le siége d'écoulemens très-abondans; des ulcères rongeans s'y établissent et occasionent souvent de grands ravages.

Par la circoncision, qui a pour but l'ablation du prépuce, il résulte que le gland étant à nu, cette sécrétion non seulement ne se forme plus, mais le gland perd encore beaucoup de sa sensibilité. Il n'est plus si sujet à l'inflammation et beaucoup moins susceptible de contagion.

Chez les femmes des peuples dont je viens de parler plus haut, la sécrétion qui s'opère aux parties sexuelles est aussi très-abondante, presque toujours rougeâtre, comme si elles avaient constamment leurs règles.

C'est par les divers médicamens employés pour guérir les affections des parties génitales qu'on serait porté à penser que la maladie vénérienne de nos jours diffère ou est une variété de celle qui affectait les anciens peuples, car, dans ces tems, les symptômes étaient généralement concentrés aux parties sexuelles; ils effrayaient moins et paraissaient se combattre avec assez de facilité : ils étaient ordinairement le résultat, soit de la malpropreté, soit de la débauche; mais, dans aucun auteur, on ne trouve de description qui puisse ressembler à l'épidémie du xve siècle, par son caractère alarmant et destruceur.

Aussi ne voit-on ni traitement particulier, ni spécifique contre ces maladies; seulement des moyens généraux, observés avec beaucoup plus de soin que si le siége de l'affection existait sur d'autres parties du corps, étaient alors expressément recommandés. Cette recommandation était une sorte de commandement, une exigence, une loi chez les Hébreux,

même avant Moïse. Les recherches les plus minutieuses prouvent que c'est le peuple chez lequel il y a eu le plus d'exemples de lésions, d'affections des parties génitales, et chez lequel on retrouve le plus de symptômes analogues à ceux qu'on observe aujourd'hui. On a vu dans le chapitre Ier quelle horreur on avait de la personne déclarée impure. Cette réprobation a existé chez tous les autres peuples, dans tous les siècles, mais à un moindre degré.

Dans le commencement de l'épidémie du quinzième siècle, les esprits étaient tellement frappés de terreur par la mort prompte, douloureuse et horrible du plus grand nombre de ceux qui étaient atteints de cette maladie, et les moyens curatifs si insuffisans, que pendant long-tems on n'a opposé contre ce fléau qu'une passive résignation.

L'analogie de cette maladie avec la lèpre, et l'emploi du mercure avec quelque succès, suggérèrent l'idée de l'administrer contre la nouvelle épidémie, qui n'avait pas alors sa dénomination actuelle. Après son apparition, une foule de moyens commencèrent à être administrés, les uns avec assez de succès, et plus ou moins rationnels; les autres, plus ou moins absurdes. D'abord, le mercure fut donné sous diverses formes et d'après les préparations du tems, mais aussi avec toute l'irrégularité des procédés qui existaient, car la chimie était alors assujétie à une foule de préjugés. Cette science était un vrai chaos entre les mains des alchimistes, et si ce métal est inefficace quelquefois, aujourd'hui qu'on con-

naît si bien ses propriétés et ses effets, je laisse à penser si les insuccès devaient être alors fréquens. Pour y remédier, on imagina un nombre infini de moyens : chacun avait sa recette.

Les bois sudorifiques furent d'abord proposés, alternativement avec le mercure, ou pour le remplacer. Leur emploi fut même un instant tellement général, qu'on faisait des vases de bois de gayac, dans lesquels buvaient les malades; on était persuadé que de l'eau simple qui restait vingt-quatre heures dans ces vases avait d'infaillibles propriétés sudorifiques. Ces substances devaient éprouver le sort des médicamens proposés comme devant être administrés indistinctement dans tous les cas : bons, très-avantageux dans quelques-uns, ils échouaient dans beaucoup d'autres. On les abandonna en partie pour en chercher d'autres. Aussitôt qu'un procédé ou qu'une plante paraissait réussir, ils étaient immédiatement prônés, mais presque aussitôt rejetés. Ainsi, en voulant trouver un moyen exclusif, on abandonnait un remède qui ne pouvait avoir une action générale, sans tenir compte des cas où il pouvait réussir. Cette manie de vouloir trouver une panacée anti-syphilitique faisait qu'on était constamment dans le vague, dans l'incertitude, et qu'il n'y avait aucun traitement rationnel. Un auteur a même été jusqu'à avancer que cette maladie pouvait être traitée par la faim : il ne donnait presque rien intérieurement, affaiblissait considérablement les malades par une inanition prolongée ; il parvenait souvent

à diminuer beaucoup la violence des symptômes, mais on pense bien qu'il ne remédiait pas au mal, qu'il n'attaquait pas le virus, et que la réapparition de la maladie a bientôt forcé d'abandonner cette singulière pratique.

Une autre méthode, qui a fait beaucoup de mal, est celle par salivation ; elle était on ne peut plus dégoûtante , douloureuse et nuisible, dans les hôpitaux surtout. Il n'y a pas long-tems encore que les malades étaient couchés dans des draps gras et infects , noircis par l'onguent mercuriel avec lequel on les frictionnait jusqu'à ce qu'il y eût une certaine quantité de mercure introduite dans le corps, pour irriter , enflammer les glandes salivaires : le résultat était une excessive salivation découlant constamment de la bouche des patiens, dont quelques-uns rendaient jusqu'à deux litres de salive par jour : il y avait grande difficulté de parler, il se déterminait une forte inflammation de la langue et de tous les tissus adjacens, ainsi qu'une forte fièvre. Il y avait impossibilité de manger , le malade , après ce traitement, avait encore à souffrir plusieurs mois de convalescence, et la certitude d'avoir , par ce procédé, abrégé sa vie de plusieurs années ; ce qui lui était naturellement démontré par l'affaiblissement considérable de ses facultés, et par le délabrement total de sa constitution.

Le traitement suivi dans les hôpitaux était affreux, barbare , dans le cours du XVIIe siècle ainsi que dans la plus grande partie du XVIIIe. Les malades

étaient relégués à Bicêtre. Plus tard, on en admit dans plusieurs hôpitaux de Paris. Dans chaque salle, selon l'habitude du tems, étaient disposés plusieurs rangs de lits, destinés pour huit malades au lieu de quatre, comme à l'Hôtel-Dieu (deux au pied et deux à la tête). La moitié de ces malheureux s'emparaient du lit, pendant douze heures, les quatre autres gisaient à terre, en attendant que leur tour fût venu. La moitié au moins mouraient. Le nombre des malades était si élevé, que, malgré leur situation horrible, c'était cependant encore un bonheur d'y être admis, à l'époque où ces malades n'avaient que Bicêtre pour être soignés; les demandes d'entrées étaient cinq fois plus nombreuses que les admissions; les malades qui imploraient cette charité ne formaient pas encore le quart de ceux qui avaient besoin de secours, et parmi ces derniers, la moitié même, en échappant à la mort, restaient estropiés ou horriblement défigurés. Je ne parle pas des remèdes qu'on employait, car leur vertu, leur qualité et leur mode d'administration ressemblaient au genre de compassion, à l'humanité qu'on avait pour eux.

Aujourd'hui même il y a autant d'incohérence, et plus peut-être encore, dans l'administration d'un mode de traitement que dans les deux ou trois siècles qui ont précédé, mais la raison en est bien différente.

Dans le commencement de l'invasion, la marche active du mal lui faisait conserver un caractère constant, unique; maintenant cette maladie est la cause

directe ou indirecte d'une foule d'autres. Elle dégénère, elle prend une autre forme avec une facilité surprenante, et, si l'on ne tient pas compte de cette propriété de transformation, il en résulte, le plus ordinairement, des affections d'abord légères, ensuite graves et funestes. La syphilis, en effet, ne paraît souvent que peu de chose, car, sur dix cas pris au hasard, huit peuvent aisément guérir sans mercure; dans ce nombre, quatre disparaissent très-bien par des sudorifiques, ou autres médicamens aidés d'un régime, et les quatre autres cèdent à des moyens faciles, à de simples tisanes. De cette bénignité ordinaire des symptômes, on a pu concevoir des doutes sur le plus grand nombre des cas existans. C'est ainsi qu'on a commencé à éliminer tous les écoulemens simples du canal de l'urètre, et ensuite les balanites (écoulemens dont le siége existe dans les glandes sébacées qui se trouvent dans la peau qui forme la surface du gland et la face interne du prépuce). Depuis quelques années, on commence à mettre en doute le caractère vénérien de beaucoup de chancres : il résulte de cette manière d'envisager le mal et de la propriété qu'ont plusieurs applications topiques de faire disparaître facilement les symptômes extérieurs, que la syphilis, pour ces cas, paraît ne plus exister; mais le virus n'est que refoulé à l'intérieur, il altére ainsi lentement, mais avec une efficacité trop réelle, l'organisation vitale, et influe ainsi sur tous les systèmes du corps en général : heureusement que ces théories se refusent à

la pratique même de ces zélés sectateurs de la médecine physiologique qui ont une foi robuste et aveugle pour tout ce qui émane du maître.

Les bases sur lesquelles les anti-virumanes appuient leur système se ressentent de cette foi, de cette croyance trop faciles, car ils ont été trompés, en effet, sur la plupart des observations qu'ils donnent pour preuve de leurs raisonnemens, ils ont été induits en erreur par les malades mêmes, qui ne prenaient pas ce que les médecins prescrivaient, et par d'autres qui faisaient venir du dehors leurs médicamens; ainsi des malades à qui ils croyaient administrer du mercure ne le prenaient point, leurs symptômes s'aggravaient par le défaut de médicamens : ils avançaient que c'était le mercure qui exagérait les symptômes, et d'autres malades qu'ils soumettaient au traitement antiphlogistique faisaient venir du dehors un traitement mercuriel. Ces messieurs attribuaient la guérison à leur méthode : ils auraient dû être un peu moins confians, plus clairvoyans, avant de prononcer et de faire imprimer de telles idées, de semblables observations, des erreurs aussi inconcevables. Je pourrais en donner nombre de preuves prises dans ma pratique, mais, pour ôter toute idée de partialité, je préfère donner ici connaissance de faits semblables tout récens, ainsi que l'opinion d'un profond observateur, d'un de nos meilleurs praticiens, le docteur Rognetta ; on verra combien ces messieurs sont loin de la vérité.

Voici la lettre du docteur Rognetta au docteur Troncin, sous la date du 4 mars 1834 :

« Mon cher ami et confrère,

» Vous me demandez quelle est mon opinion à
» l'égard de la nature de la syphilis, je vous le di-
» rai franchement et en peu de mots.

» Je considère la syphilis comme une maladie
» spéciale, dépendant d'un virus *sui generis*, trans-
» missible par contact du pus vérolique avec une
» surface absorbante et guérissable *radicalement*
» par le mercure, je dis *radicalement*, car les guéri-
» sons qu'on obtient des chancres, à l'aide des anti-
» phlogistiques seuls, ne sont que *temporaires*; la
» maladie reparaît constamment plus tard sous une
» forme diathésique.

» Personne plus que moi n'aime la vérité, per-
» sonne plus que moi ne partage des sympathies
» pour la véritable médecine physiologique, et ce-
» pendant je vous avoue que je ne peux pas me dé-
» cider à suivre les idées des Broussaisiens sur le
» traitement de cette maladie. Ces messieurs pré-
» tendent 1° que les seuls moyens antiphlogistiques
» suffisent pour guérir la syphilis; 2° que les mer-
» curiaux ne guérissent pas la vérole. Je crois, moi,
» qu'il y a du faux et de l'illusoire dans cette con-
» viction, et voici comment :

» Des malades qui ont servi de base aux expérien-
» ces thérapeutiques faites par les praticiens qui
» soutiennent cette doctrine, les uns ont suivi en

» cachette des traitemens différens de ceux que les » médecins leur prescrivaient dans les hôpitaux ; les » autres n'ont été guéris que pour quelque tems » seulement : la maladie a récidivé plus tard. Voici » les preuves de ces deux assertions :

» J'ai dernièrement donné des soins à un capitaine » de cavalerie en congé (rue Saint-Lazare, n° 154), » pour une maladie autre que la syphilis. Ce mili- » taire sortait du Val-de-Grâce, où il était resté » quatorze mois pour une affection au genou, suite » d'une chute de cheval, et pour une syphilis an- » cienne ou constitutionnelle. Il y a été traité de cette » dernière maladie uniquement par les antiphlogis- » tiques : eh bien, ce militaire m'a assuré sur son » honneur que lui, conjointement à d'autres ma- » lades qui étaient soumis à la même méthode de » traitement, se faisaient apporter du dehors des » pilules de deuto-chlorure de mercure qu'ils pre- » naient en cachette des médecins de l'hôpital. Ce » capitaine est sorti de l'hôpital, guéri de sa syphi- » lis, et cependant le praticien qui l'a soigné a » très-probablement inscrit sur ses registres que ce » malade, conjointement à d'autres qui se compor- » taient de la sorte, *avaient été guéris par les anti-* » *phlogistiques*.

» Mais ce n'est pas tout :

» D'autres malades, affectés de vérole, qu'on » traitait dans le même hôpital comparativement par » les mercuriaux, ne prenaient pas du tout les mé- » dicamens qu'on leur prescrivait. Ils jetaient dans

» les latrines les pilules mercurielles, afin de pro-
» longer leur demeure à l'hôpital. Les médecins
» voyant la syphilis résister opiniâtrement sur ces
» malades, *concluaient mal à propos que le mercure*
» *ne guérit pas* la maladie vénérienne.

» Voici un autre exemple de ce cas, dont je suis
» moi-même témoin :

» Un malade de l'Hôtel-Dieu, ayant des ulcères
» syphilitiques à la gorge, était, depuis deux mois,
» traité par M. Breschet, salle Sainte-Agnès, par
» les pilules et les tisanes. Le mal se montrait
» stationnaire. Après cette époque, on conçut quel-
» ques soupçons sur l'exactitude du malade dans
» l'exécution du traitement. Il finit par avouer qu'il
» n'avait jamais voulu prendre les pilules qu'on lui
» avait données et qu'il les avait constamment jetées
» par une fenêtre.

» Je pourrais maintenant vous rapporter un grand
» nombre de cas de malades vérolés qui avaient été
» traités *uniquement* par les antiphlogistiques, et
» expédiés des hôpitaux comme guéris de leur sy-
» philis primitive, et qui, cependant, sont plus
» tard entrés à l'Hôtel-Dieu avec tous les symptômes
» d'une vérole secondaire. Vous trouverez plusieurs
» cas de ce genre dans la *Revue médicale de Paris*
» (N° de septembre 1833), que j'ai publiés sous le
» titre de *Syphilis dans les cas douteux*, et qui sont
» tous guéris par les pilules de deuto-chlorure de
» mercure, administrées d'après la méthode de
» M. Dupuytren.

» Je me résumerai donc en vous disant 1° que, « depuis longues années que je suis la pratique de » M. Dupuytren, je n'ai jamais vu les mercuriaux, » entre les mains de ce grand maître, manquer une » seule fois le but de leurs applications contre la sy- » philis ; 2° que, si quelquefois le mal, ainsi traité, a » récidivé, c'est que le malade a trompé le médecin, » ou bien que celui-ci n'a pas administré le remède en » question, avec assez de persévérance et de méthode ; » 3° que les antiphlogistiques ne guérissent pas *ra-* » *dicalement* la vérole. »

Je n'ajoute pas un mot à cette lettre, qui est assez caractéristique.

Aujourd'hui, les médecins se partagent sur l'emploi des moyens propres à combattre cette maladie. Les uns, qui ont observé judicieusement, croient qu'il est impossible de guérir sans mercure ; d'autres repoussent sans exception l'usage de ce métal ; quelques-uns, par spéculation, prônent les sudorifiques, et profitent de l'effroi qu'ont pu occasioner quelques cas malheureux, où des préparations mercurielles ont été administrées sans discernement et par des mains inhabiles. L'aveuglement, l'entêtement et l'empirisme ont presque autant nui que le mal même. Par opinion personnelle, par système, combien ne voit-on pas de médecins se refuser opiniâtrément à toute croyance autre que la leur, combattre pour consacrer une erreur, plutôt que de faire quelque recherche propre à les éclairer.

Le traitement de la maladie vénérienne demande,

peut-être plus que tout autre, à être varié à l'infini : il ne saurait y avoir de méthode fixe. Le même individu sera traité diversement à différentes époques de sa vie ; ainsi les médicamens seront plus ou moins actifs, selon qu'il sera plus ou moins malade, selon le climat, selon sa profession et ses habitudes. Ces différences dans le traitement sont indépendantes de celles qu'exigent des symptômes plus ou moins aigus, plus ou moins compliqués.

Les différences de traitement doivent être grandes entre une jeune fille faible et grêle, et une femme robuste. Elles doivent être minutieuses pour la femme enceinte, pour la nourrice. Que de circonspection ne doit-on pas avoir en traitant un enfant ! quelle différence ne doit-on pas mettre s'il est allaité, ou s'il est complétement sevré ! Quels soins, non seulement par rapport à lui, mais aussi pour la nourrice, qui, la plupart du tems, est victime d'une maladie dont, par un peu de conscience et d'humanité, on aurait pu la garantir !

Ces modifications sont d'autant plus nécessaires, qu'on voit souvent, dans des maladies de longue durée et rebelles, certaines préparations, soit minérales, soit végétales, qui font d'abord merveille, et qui ensuite semblent avoir épuisé toute leur action à un tel point, que les symptômes qui disparaissaient ou avaient disparu se montrent de nouveau, quoique le même médicament soit continué et administré avec beaucoup de soin.

D'après toutes ces considérations, que dire de

toutes ces méthodes, de tous ces traitemens uniformes, appliqués comme une distribution, pour une réunion de syphilitiques? comment espérer réussir avec ce même médicament, constamment et indistinctement donné aux sept huitièmes des malades (1)?

Cependant il arrive souvent à ces routiniers de qualifier de charlatans, d'empiriques, ceux qui ne sont point de leur avis, et même ceux qui cherchent à faire faire un pas de plus à la science. On voit pourtant qu'il ne peut y avoir de traitement uniforme; qu'à chaque instant il doit être varié, modifié; que la plupart des insuccès sont dus à ces masses exorbitantes de médicamens, préparés sous forme de pilules, d'opiats, de mixtures ou de rob..... administrés à un grand nombre de malades, la dose seule devant varier. Certes, on ne prouvera pas que le même genre de médicament doive être donné indistinctement au tempérament nerveux, lymphatique, d'une petite-maîtresse, et à un fort de la halle, aux formes musculaires et d'un tempérament sanguin. Outre la différence qu'il doit y avoir dans les doses, on conçoit sans peine que ce qui convient à l'un ne saurait convenir à l'autre.

---

(1) L'observation suivante n'a pas besoin de commentaire. C..., âgée de dix-huit ans, entre à l'hôpital des vénériens le 30 juin 1822. Cette fille était affectée de nombreuses végétations, avec ou sans pédoncules. Elle fut excisée un nombre infini de fois; elle employa, depuis son entrée jusqu'à sa sortie, qui eut lieu le 30 mai suivant, 300 grammes d'onguent mercuriel. Malgré cette dose énorme, la malade ne guérit pas, et les médecins, cédant aux instances de cette jeune fille, et persuadés, du reste, de l'inutilité de leurs moyens, la laissèrent sortir de l'hôpital.

Une cause de nombreux insuccès est encore le mode qui consiste à n'administrer que des moyens peu compliqués, en se contentant d'une seule substance, en négligeant de combiner, de réunir l'action de diverses autres substances, qui ont à peu près la même propriété. L'action n'est-elle pas plus énergique, de la réunion des quatre bois sudorifiques, que de l'emploi d'un seul, du gayac, par exemple, qui fatigue les organes digestifs, ou de la salsepareille, qui, même bien préparée, est nauséabonde; la squine, le sassafras, quoique inférieurs en propriété, n'en doivent pas moins être employés concurremment, en ce que ce dernier surtout est aromatique, et si on y adjoint une substance légèrement tonique, il est de toute certitude que ce composé ne troublera pas les digestions, opérera mieux, et n'affaiblira pas le tempérament, comme une simple décoction soit de gayac, soit de salsepareille. Mais un tel médicament, quoiqu'il soit composé de substances variées, devra encore être additionné d'un sel mercuriel ou d'antimoine, pour une maladie syphilitique un peu grave, d'opium conjointement avec le mercure, pour les cas d'exostose ou de périostose, de dépuratifs, tels que la gentiane, la patience, la bardane, le houblon, dans des cas de complication de dartres, ou même pour les éruptions cutanées syphilitiques ; de diurétiques végétaux ou minéraux dans les blennorrhagies aiguës ou chroniques : les antispasmodiques doivent y être associés, pour les cas de complications nerveuses; les

purgatifs balsamiques, comme dérivatifs dans les cas d'urétrite chronique, ou de concentration du mal, soit à la gorge, soit au nez, dans les affections cutanées éruptives, à leur déclin particulièrement.

Par cet aperçu, par cette série de substances que je viens d'indiquer superficiellement, par l'idée rapide que j'ai présentée sur leur mode d'action réciproque, on peut conclure qu'il est impossible qu'un remède, quelle que soit sa composition, puisse être préparé convenablement pour être administré indistinctement à tout le monde. On conçoit de là les nombreux manques de guérison, et l'absurde prétention d'un remède, donné comme capable de guérir dans tous les cas indistinctement.

Voici comment, selon moi, il faudrait procéder. Pour parvenir à posséder un remède efficace, on pourrait admettre comme une base générale les bois sudorifiques : la squine, le sassafras, la salsepareille, le gayac, les plantes dépuratives, telles que racines de bardane, patience, saponaire, tiges de douce amère, des racines toniques aromatiques d'aunée ou d'ache, la lobélie syphilitique, la fumeterre en quantité proportionnée. Une formule exécutée convenablement, avec ces diverses substances, pourra servir de principe, d'abord à toutes sortes de préparations, pour tous les tempéramens indistinctement, mais elle devra être additionnée, comme nous l'avons dit plus haut, en raison des divers tempéramens et des symptômes existans. Ce médicament sera con-

centré, s'il est pour un homme robuste ; il sera affaibli au besoin, pour une affection gastro-entérite chronique; il sera lié à diverses préparations d'iode, pour les complications de scrophules, et même pour le tempérament lymphatique ; il sera uni à la teinture de digitale dans une complication, soit anévrismale, soit hydropique, et à divers sels mercuriaux, le cyanure de mercure, dans une complication ou dans une persévérance de symptômes syphilitiques, etc.

Ce médicament devra être très-étendu d'eau et non compliqué, dans des affections primitives et fortement inflammatoires : une cuillerée à bouche de cette préparation dans un verre d'eau, prise six à huit fois par jour, sera l'équivalent d'une tisane sudorifique qui ne sera point irritante, ni nauséabonde, et qui ne fatiguera point les organes digestifs, comme les médicamens ordinaires ; on doit recommander des bains généraux ou locaux, selon l'urgence ; une pommade adoucissante, telle que du cérat, soit simple, soit légèrement saturné, ou mélangé avec un peu d'onguent gris simple, recouvrira les ulcérations, afin de prévenir le moindre frottement et le contact de l'air, qui ne pourraient qu'irriter davantage. Une demi-diète et du repos, pendant quelques jours, sont indispensables pour compléter le traitement de la période des symptômes aigus, qui dure habituellement d'un à trois septenaires.

Ce tems passé, il reste ordinairement peu de

chose ; quand tout n'est pas disparu, alors, le composé ci-dessus est pris à dose plus rapprochée, et en plus grande quantité : c'est le moment d'y faire toutes les additions convenables ; on se relâchera un peu du régime qui avait été prescrit ; on vaquera aux occupations habituelles, et, bien que tout signe de maladie ait disparu, on sera tenu de continuer au moins cinq à six semaines le traitement.

Si les symptômes sont secondaires, et qu'il y ait ulcération de la gorge, carie des os palatins et du vomer, on adjoindra des sels mercuriaux, on aidera, au moyen de gargarismes composés d'un peu de miel rosat et d'eau distillée aiguisée avec le deuto-chlorure de mercure.

Dans les cas de balanites, une légère solution d'acétate de plomb, ou de deuto-chlorure de mercure employé en injection faite, bien entendu, entre le gland et le prépuce, fera promptement cesser cet écoulement : mais si c'est une abondante suppuration occasionée par de volumineux choux-fleurs situés dans cette partie, et qu'il y ait complication de phimosis, des injections faites avec une solution de chlorure d'oxide de sodium amélioreront promptement l'inflammation et la suppuration ; la liqueur, à chaque injection, ressort chargée de détritus, produit de la décomposition des choux-fleurs. Le même moyen est employé pour les ulcérations larges, profondes, sinueuses, résultat d'un volumineux bubon venu à suppuration, chez un sujet lymphatique ; cette solution sera légèrement étendue

d'eau, ou employée pure, lorsque le fond de la plaie sera blanchâtre, comme couenneux, ou couvert d'un pus légèrement coagulé, ce qu'on nomme pourriture d'hôpital. Il est bien entendu que les sinus seront ouverts, les clapiers détruits, et les pansemens les plus méthodiques possible, répétés plusieurs fois le jour. Le rob, dans ce cas, doit être administré long-tems : il sera additionné de mercure, de manière toutefois à ne pas fatiguer, à ne pas dégoûter le malade; il devra être presque toujours tonique, afin de ne pas affaiblir : de tems à autre, on le rendra purgatif. Ce genre d'altération des glandes lymphatiques est infiniment rare, très-grave et mortel, lorsqu'il n'est pas soigné judicieusement.

La maladie vénérienne, considérée ainsi dans ses plus petites nuances, par rapport à son traitement, ne doit jamais résister au médecin : il n'est pas de cas incurable, si le malade suit exactement ses ordonnances; si l'administration des médicamens est continuée convenablement, il ne doit jamais survenir de symptômes secondaires.

Afin d'épargner au malade toute confusion, et de donner au médecin une idée exacte de la maladie, je vais décrire un aperçu des questions qu'il doit adresser, lorsqu'il consulte par correspondance. Ainsi, une personne infectée devra, dans sa consultation : 1° désigner le sexe et l'âge; 2° le tempérament; 3° l'ancienneté de la maladie; 4° les symptômes existans et ceux qui ont disparu; 5° les

traitemens qu'on a pu subir ; 6° les maladies qu'on a pu avoir, et qui ont pu altérer la constitution ou compliquer la syphilis existante ; 7° désigner le genre d'occupation ; 8° les localités plus ou moins salubres qu'on peut habiter.

DE L'INDISPENSABILITÉ D'UN PRÉSERVATIF CONTRE LES MALADIES VÉNÉRIENNES.

On s'est plus occupé, les cinquante premières années de l'apparition de la maladie vénérienne, de lui trouver un préservatif, que dans les deux siècles qui suivirent.

A cette première époque (c'est-à-dire lors de son apparition), on ne rougissait pas d'avoir la vérole : c'était un malheur qui pouvait arriver indistinctement à tous, par la raison que la cohabitation paraissait être le moindre moyen de propagation, et qu'on était généralement convaincu qu'elle se transmettait facilement par l'air et par le moindre contact ; c'est ce qui explique comment de dignes prélats, de vertueux princes, voire même des papes, déplorèrent le malheur qui les atteignait.

Si, dans les siècles suivans, l'étude de la maladie vénérienne a fait peu de progrès, et si on n'a proposé aucun préservatif, la raison en est que la honte vint à s'attacher aux vénériens : une sainte réprobation les faisait alors fuir de tous ; on les séquestrait, on leur infligeait le martyre avant l'enfer, où ils devaient indubitablement aller (1).

(1) A une époque plus près de nous, sous Louis XIV, d'après un arrêté de l'administration des hôpitaux, les vénériens étaient châtiés et fustigés avant et après leur traitement.

Il est de fait qu'un nombre incalculable de ces malheureux, ainsi abandonnés, mouraient rongés d'ulcères, et, souvent une ou plusieurs parties de leurs membres étaient frappés de mort avant le corps.

Dans le dix-septième siècle, le médecin n'osait avouer qu'il soignait des maladies vénériennes. Il se croyait même obligé de sermoner son malade. Si cette maladie a causé tant de maux, c'est que les médecins eux-mêmes l'abandonnaient à une foule de personnes étrangères à l'art de guérir. L'infamie attachée à cette maladie n'existe plus aujourd'hui; on dit simplement : j'ai attrapé une galanterie, ou j'ai été trompé.

On trouvera bien encore quelques moralistes sévères, dignes apôtres de la charité du bon vieux tems, qui se récrieront, qui m'objecteront que la sécurité que donne certainement un préservatif, ne peut qu'occasioner des débordemens de mœurs, des déréglemens sans nombre; qu'il n'y aura plus de retenue. Ces objections m'ont été faites encore par un de nos meilleurs médecins, haut placé par son mérite : il m'a même avoué franchement que jamais je n'aurais son assentiment, pour soutenir le développement de mes idées, tout en reconnaissant la possibilité, la validité de ce que j'avançais. Certes, je suis bien loin de rougir de m'être occupé spécialement de cette maladie. Détruire la syphilis a été constamment le but de tous mes efforts. Mes veilles étaient consacrées à mûrir ce projet, et je m'avance

aujourd'hui, avec la certitude de la réussite. Je ne parle pas pour un cas, pour des faits isolés : je parle généralement. Je ferai observer à mes antagonistes moraux que, même dans le sens de leur manière de voir, il est beaucoup plus convenable de savoir se préserver. N'y a-t-il pas des exigences de tempérament ? n'existe-t-il pas des constitutions plus ou moins ardentes, chez lesquelles un désir irrésistible oblige de satisfaire aux besoins et aux vœux de la nature, chez l'homme particulièrement, quelque vertueux qu'on puisse le supposer? Ne le voit-on pas quelquefois oublier qu'un jour il sera père ? ne le voit-on pas poussé par la force irrésistible de son tempérament, mais, retenu par la crainte d'empoisonner ses jours par un mal horrible, hideux, se glisser comme un serpent au sein d'une famille, ravir une fille à sa mère, à la vertu ? Les obstacles qui exaltent ses désirs ne le forcent-ils pas à être faux, hypocrite? Ne devient-il pas enfin criminel par ses promesses, ses séductions? Et quelquefois n'arrive-t-il pas au dernier degré d'infamie, en versant l'or dans des mains viles, qui le reçoivent pour prix de leur déshonneur ? Ainsi donc, au lieu de s'exposer dans une de nos maisons de prostitution, il préférera séduire une femme ou une fille qui, sans lui, seraient restées dans le cercle de leurs devoirs ; il aimera mieux être en parfaite sécurité, que d'aller dans des lieux qu'on méprise trop, dont on ne reconnaît pas assez l'importance, par rapport à la morale publique ; lieux qui ont été,

dans tous les tems, approuvés et reconnus indispensables par les législateurs, et desquels on ne s'occupe que pour les comprimer, les démoraliser, et avilir encore plus, s'il se peut, les êtres qui les composent. Si ces lieux ont été quelquefois fermés, ce ne fut toujours que par une fausse mesure de police, car bientôt on reconnaissait la nécessité de les faire rouvrir.

Ce qu'il fallait voir, c'est qu'on entretient dans cette classe, qu'on qualifiera comme on le voudra, le germe destructeur qui nous dévore depuis des siècles, que c'est en l'abandonnant, en la vouant au mépris, qu'on a perpétué et qu'on perpétue encore ce fléau. Hommes rigides, n'est-ce pas plutôt un reste de dépit, de vengeance, d'y avoir succombé vous-mêmes, qui vous donne ce genre d'éloquence et qui vous arme de cette sévère réprobation ?

L'autorité n'a-t-elle pas à se faire le reproche d'infliger à celles qui habitent ces lieux l'obligation d'avoir, ou tout au moins, d'être susceptibles d'avoir tous les vices possibles ? Les tribunaux ne prouvent-ils pas qu'on peut y trouver la culpabilité et l'application de tous les articles du Code pénal ! et cependant, malgré leur dégradation et leur avilissement, la compassion, le bon cœur et la bienfaisance de ces femmes sont passés en proverbe.

Le plus grand nombre, obligé de reconnaître son état abject, se console en disant avec une espèce de fierté : « Oui, je suis *fille*, mais je suis *honnête.* » Elles ont donc encore des idées des vertus sociales,

bien qu'elles reconnaissent l'infamie de leur qualification ? Des actes de dévouement, la bonne conduite de la plupart de celles qui sont rentrées dans le monde, ne prouvent-ils pas qu'au lieu de les blâmer et de les réprouver, nous devrions plutôt bien autrement nous reprocher la barbarie de notre abandon, qui nous fait centraliser ainsi toutes les imperfections morales et les plus horribles défauts de l'espèce humaine.

Les Grecs et les Romains considéraient bien différemment leurs courtisanes. Celles-ci, il est vrai, ne fréquentaient pas les femmes honnêtes, mais les rapports que les hommes pouvaient avoir avec elles ne se désavouaient pas; au contraire, on voyait souvent les premiers de l'état rechercher leurs entretiens, et, fréquemment, on a vu des réunions de courtisanes influencer des princes, des chefs de républiques, et, par leur sagacité, leurs talens et leur esprit, modifier, rehausser les mœurs, et faire imprimer le sceau de la honte sur ceux qui s'abandonnaient à des goûts dépravés. Une courtisane était d'ordinaire fort instruite, et, par cette instruction, loin de démoraliser ceux qui la fréquentaient, elle élevait leurs pensées, leur donnait des leçons, non de ce que nous appelons sagesse, mais de saine philosophie, et les ramenait à la pratique des vertus civiques (1).

(1) Le fondateur du fameux tribunal l'Aréopage, le réformateur de toutes les lois athéniennes, celui qui voulait qu'on punît de mort la

Ninon de Lenclos, qui a brillé parmi nous d'un si vif éclat, n'eût été pour ce tems et ces peuples si pleins d'imagination qu'une courtisane ordinaire, et cependant quel mal l'envie ou la sottise oserait-elle reprocher à cette femme? N'était-elle pas libre? Ne réunissait-elle pas dans son intimité toutes les illustrations contemporaines? Les plus grands talens de l'époque ne formaient-ils pas le cercle de ses brillantes soirées? Ne soumettait-on pas à son jugement ces brillantes productions et ces chefs-d'œuvre qui font encore l'admiration de nos jours? Où était le mal de fréquenter une telle femme, qui rappelait à ses devoirs celui qu'elle présumait s'en écarter? Croit-on que plusieurs sociétés de femmes de ce genre nuiraient à nos mœurs?

Si, comme les anciens Grecs, avec qui on

---

femme adultère dans le moment de sa culpabilité, qui punissait également de mort son complice, et celui même qui aurait pu faciliter sa débauche, qui excluait de tout emploi, et qui privait de tous ses droits civiques le citoyen convaincu de dépravation morale ou d'excès de libertinage; Solon, enfin, était tellement convaincu de l'utilité des courtisanes, qu'il éleva, le premier, un temple à Vénus-Populaire, qu'il y institua des règles et des pratiques religieuses. Celui qui se présentait faisait une offrande à la déesse, et ensuite choisissait une femme parmi celles qui étaient vouées à son culte.

Dans beaucoup de villes grecques, les prêtresses de Vénus étaient des courtisanes.

Caton-le-Censeur ne craignait pas d'assister aux jeux de Flore : dans cette fête instituée en l'honneur de Flora, fameuse courtisane, on voyait celles qui se vouaient au culte de Vénus, toutes nues, ornées seulement de fleurs, disputer le prix de la danse et d'autres exercices; ensuite elles parcouraient les rues, au son d'une musique érotique, affectant des postures lascives et voluptueuses.

nous compare tant, nous ne savons pas rétablir dans nos mœurs le culte de la beauté, en élevant ses prêtresses jusqu'à la hauteur où se plaçaient ces courtisanes de l'antiquité, dont quelques-unes ont régi des états, du moins changeons de manière de voir, dans le plus bas étage de nos sociétés modernes... modifions, dans un but de salubrité publique, les réglemens des maisons de filles de joie ; occupons-nous spécialement de les rendre saines, afin qu'on ne trouve plus une cause de mort dans un simple écart sensuel. Empêchons la contagion, tant de la part de l'homme que de celle de la femme ; alors on ne pourra plus puiser la destruction dans un moment d'aberration des sens.

Comment, aujourd'hui, ne maudirait-on pas tous ces lieux, quand, par un simple rapprochement, vous prenez le germe d'un poison qui détruit votre santé, supprime une partie de votre existence, vous rend vieux avant l'âge, vous accable d'infirmités, et souvent vous met en proie aux remords les plus cuisans, pour avoir infligé des maux cruels, non seulement à votre compagne, mais quelquefois encore à vos enfans? Si l'on savait combien ces faits sont nombreux et constans, on en serait bien autrement effrayé.

Ne doit-on pas appeler l'attention du gouvernement sur des considérations si graves, et sur un point si important pour la santé et la morale publiques? Ne doit-on pas lui montrer l'effet funeste qui résulte du mode vicieux, qu'on a l'habitude de suivre depuis des siècles, pour régir les maisons de filles

publiques ? Qu'on détruise la maladie vénérienne chez ces femmes (1), et avant peu, sans cesser entièrement dans le monde, elle deviendra infiniment rare, si elle ne finit par disparaître tout-à-fait.

La syphilis doit cesser d'exister, comme contagion, à dater de nos jours. Le moyen à employer est simple : c'est d'exiger de chaque fille publique, toutes les fois qu'elle sera sur le point d'avoir un rapprochement, de se lotionner et de faire une légère injection, avant et après, avec la liqueur préservatrice que je propose.

Au moyen de cette simple précaution, non seulement la femme ne sera plus susceptible de donner ni de contracter du mal, mais en même tems elle

---

(1) Dans un traité moderne qui aurait pu être, sans aucun doute, le meilleur que nous possédons, si l'auteur (M. Devergie) n'avait écrit sous une influence systématique aussi exclusive, on trouve l'observation suivante, qui fait voir quel degré de confiance, quelle certitude on a de la guérison des femmes qui sortent des hôpitaux.

« Deux jeunes étudians en médecine, employés à l'hôpital des vénériens de Paris, ayant reçu leur commission pour l'armée, voulurent, » dans un banquet, faire leurs adieux à la capitale et à ses plaisirs, qui » souvent ne sont pas exempts d'amertume. De nombreuses libations à » Bacchus allumèrent en eux le désir de sacrifier à une autre divinité, » dont le culte n'est pas moins doux. Ils parvinrent à introduire furtivement dans leur chambre une fille traitée à l'hôpital pour des chancres, » et qui, *jugée guérie radicalement*, avait obtenu sa sortie pour le » lendemain. Il y eut des excès de commis. Pendant plusieurs heures » nos jeunes chirurgiens se livrèrent au plaisir avec d'autant moins de » ménagemens, qu'ils se croyaient *à l'abri de la contagion ;* mais » quel ne fut pas leur étonnement, quand huit ou dix jours après, » tous deux s'aperçurent, en arrivant à leur destination, qu'ils étaient les » premiers malades dont ils devaient s'occuper ! L'un était atteint d'un catarrhe urétral (blennorrhagie) ; l'autre, d'ulcérations autour du gland.

détruira, par ses lotions réitérées, tout germe de virus, tout symptôme, quel qu'il soit, qu'elle pouvait avoir avant de s'en servir. Ainsi, tout à la fois, elle se garantira et elle se purifiera.

J'offre au gouvernement, non de faire des expériences, mais de détruire tout germe de syphilis dans tel nombre de *maisons* qu'on voudra. J'offre de le faire gratuitement : je ne veux rien, pas même la rétribution des frais nécessités pour la composition de l'antidote syphilitique. Pour prouver ce que j'avance, j'offre d'appliquer mes moyens de salubrité, dans les *maisons* qui sont ordinairement le plus infectées ; celles où la maladie vénérienne est habituellement comme endémique, celles qui méritent à plus juste titre cette triste réputation. Je me soumettrai à telle épreuve qu'on voudra, tout le tems qu'on jugera convenable, et pendant lequel je réponds, à dater du moment où ces femmes seront sous ma direction, d'abord, qu'aucune d'elles ne contractera du mal, et qu'il en sera de même des hommes. J'y mets la condition expresse qu'on emploiera mon préservatif tel qu'il doit être composé : il n'y a rien à prendre intérieurement ; il consiste simplement dans des moyens de propreté, faciles et très-agréables à employer.

J'exigerai aussi l'examen le plus minutieux, et une autorité absolue pour forcer ces femmes à prendre les précautions hygiéniques prescrites. Je demande ce qu'on peut désirer de plus simple, pour parvenir à un but si utile, et à un résultat si important.

Un médecin du Conseil de salubrité disait, lorsqu'on fit un rapport sur cette même proposition faite en 1829 : « Si, dans un tems déterminé, on a l'habitude d'envoyer, terme moyen, vingt femmes à l'hôpital, et que notre confrère échoue deux ou trois fois, qu'ainsi ce nombre de vingt malades se trouve réduit à deux ou trois, il n'en aura pas moins rendu un grand service à l'humanité... ». Eh bien! je ne veux pas d'exception, si mes offres sont acceptées, si mes conseils sont ponctuellement suivis, je réussis complétement. Une telle confiance, acquise par des expériences longues et consciencieuses, mérite, je crois, une tout autre considération que la crainte d'un prétendu débordement de mœurs.

Je le répète, j'affirme que ces lotions, par leur vertu destructive du virus syphilitique, ont la propriété, lorsqu'elles sont faites régulièrement, de neutraliser jusqu'au dernier germe de syphilis qui pourrait exister dans le corps. Je laisse à penser combien de maux, combien d'infirmités de moins. Beaucoup de mes amis et de mes cliens se garantissent depuis long-tems par ce procédé, et s'en félicitent chaque fois qu'ils en font usage.

On s'étonnera, peut-être, qu'un pareil moyen n'ait pas été trouvé depuis long-tems : la plus simple réflexion devait amener sa découverte. La voici, et je défie, aux plus obstinés comme aux plus jaloux, de la réfuter. Puisqu'aujourd'hui il est incontestable que toute affection syphilitique, spécialement récente, peut se guérir radicalement quand elle serait

même bien établie ; qu'il est prouvé que nous possédons pour cela des moyens efficaces, certains, pourquoi n'emploierait-on pas ces mêmes moyens, *suffisans* pour détruire des *symptômes caractéristiques ?* pourquoi ne les emploierait-on pas aussitôt qu'on peut présumer devoir en être atteint ? Certes, si nous avons la possibilité de guérir une maladie réelle, compliquée même, il doit être bien autrement facile d'éteindre, d'anéantir un simple germe qui n'a pas encore eu le tems ni d'agir, ni de se développer. C'est dans cette pensée que j'ai dirigé mes recherches.

En compulsant tous les auteurs connus, on ne trouve rien de satisfaisant. Quelques-uns ont proposé une solution de sublimé, d'autres l'onguent gris, ceux-ci des huiles : ils croyaient qu'au moyen d'un corps gras, l'orifice des vaisseaux absorbans étant bouché, le virus ne pourrait être absorbé.

Le chlore a été également proposé comme certain, ainsi que beaucoup d'autres substances : tous n'ont réussi que très-incomplétement, en ce que, je pense, chacun d'eux, employé seul, perd de son action et de sa propriété en raison de leur altération, au bout d'un certain tems, de leur usage incommode et ennuyeux, mais particulièrement de ce qu'on se contentait d'une seule de ces substances, qui était alors regardée comme préservatif infaillible, et comme devant toujours réussir, qualité qu'aucun médicament ne peut avoir. Mes expériences ont d'abord commencé sur chacune des substances qu'on

avait déjà proposées, mais j'ai acquis la certitude de ce que je viens de dire plus haut, que chacune d'elle ne pouvait avoir une action constante.

Je me suis ensuite occupé d'en rechercher d'autres parmi les végétaux et parmi les minéraux. Mes recherches ont été infiniment nombreuses, longues, difficiles, et quelquefois dangereuses.

S'il fallait les retracer, un volume in-8° de cinq cents pages ne suffirait point. Je me contenterai de dire que tout médicament ayant une propriété, une vertu, cette vertu n'étant jamais constante, il faut alors y suppléer en adjoignant à ce médicament d'autres substances qui puissent agir dans le cas où la première manquerait ; qu'on ne doit pas craindre d'en adjoindre un trop grand nombre ; il faut seulement combiner la formule, de manière à ce qu'une substance ne puisse pas en détruire une autre, et rendre ainsi nulle l'action des deux.

Je me suis alors occupé de combiner les divers moyens obtenus par mes recherches et ceux déjà connus.

Je me suis surtout occupé de composer une formule qui puisse être d'un emploi facile et général, jamais nuisible, et qui, au besoin, pourrait s'administrer intérieurement, dans des cas d'urgence, comme succédanée des traitemens internes déjà connus.

Les préparations sous forme de lotions m'ont paru préférables à toute autre; un liquide est facilement absorbé; puis, en lotionnant parfaitement,

même avec de l'eau simple, on peut enlever souvent une matière contagieuse, déposée à la surface de la peau.

J'ai dû d'autant plus m'arrêter à cette forme, qu'aucun médicament ne doit être administré intérieurement pour un semblable motif, chose à laquelle tout le monde, je pense, répugne assez généralement.

Ces lotions doivent être faites différemment chez l'homme et chez la femme. Chez l'homme, immédiatement après l'acte de la génération, il expulse avec force l'urine qui peut se trouver dans la vessie; il doit, cependant, chercher à la retenir un instant entre le gland et le prépuce, en pinçant l'extrémité de ce dernier; on lotionne ensuite le gland et le prépuce spécialement, à plusieurs reprises, et on finit par mouiller tout le corps de la verge, les bourses, les aines, et les parties supérieures et internes des cuisses. Après un commerce suspect, ces lotions doivent être réitérées pendant plusieurs jours, le matin en se levant, et le soir en se couchant : il faut avoir soin, quand on a fini, de ne pas essuyer entièrement les parties mouillées, surtout la verge.

Chez la femme, elles demandent plus de précautions : après avoir d'abord lotionné, et ensuite expulsé l'urine de la vessie, elle doit faire deux ou trois légères injections, avec une seringue dont la canule doit être en gomme élastique, et percée d'un seul trou. L'injection finie, elle doit faire d'amples ablutions sur toutes les parties génitales, aux régions supérieures et internes des cuisses, aux aines.

Par excès de prudence, l'un et l'autre doivent se gargariser avec cette même eau que je nomme *anti-psoro-syphilide :* au moment même d'en faire usage, elle doit être étendue dans huit ou dix fois son volume d'eau pure, qui dissolve le savon. Si elle est ainsi concentrée, c'est afin de rendre son transport plus commode. Elle ne doit jamais occasioner la moindre douleur, la moindre cuisson : quand cela arrive, c'est qu'elle n'est pas assez étendue d'eau. Son usage est infiniment agréable. Il n'est pas d'eau de toilette aussi saine et qui plaise autant, mais sa préparation est extraordinairement longue et difficile. Elle exige des soins spéciaux, une grande habitude de la faire, et aucune économie. Je ne puis répondre, comme on le verra d'après sa composition, que de celle qui aura été faite sous mon inspection, reconnue parfaitement confectionnée par moi, et dont l'étiquette du pharmacien, en preuve du contrôle que j'y aurai apposé, portera, pour plus de sûreté, ma signature. On conçoit que je ne saurais prendre trop de précautions pour assurer le succès d'une entreprise aussi importante. Ces précautions sont d'autant plus indispensables, que la moindre négligence, le moindre oubli, peuvent rendre l'action du remède entièrement nulle, et que la malveillance pourrait, indépendamment de sa mauvaise composition, l'altérer au besoin.

Ici, je fais l'abnégation de mes veilles et de mes longs travaux ; je me sépare des intérêts ordinaires : le bien que je pourrai procurer sera ma plus douce

récompense. Sans doute que cet ouvrage peut encore contenir des imperfections, même scientifiques ; je compte, pour les corriger, sur une critique éclairée et impartiale.

Cet opuscule est écrit sans passion ; il n'est pas sous l'influence d'une méthode exclusive, et si, dans le cours, quelques phrases ont pu m'échapper, et peuvent ressembler à des personnalités, je déclare que c'était loin de mes idées, et que je n'ai jamais eu la pensée d'en faire aucune application.

DÉFINITION ET DESCRIPTION SUCCINCTES DES SYMPTOMES SYPHILITIQUES.

On appelle urétrite, blennorrhagie, chaude-pisse, un écoulement de mucosité plus ou moins abondant par le canal de l'urètre, quelquefois sans douleur, mais le plus ordinairement accompagné de prurit, de douleurs, de tension, et souvent de courbure de la verge. L'écoulement est d'abord formé d'un peu de mucosité du canal, légèrement blanchâtre, ensuite blanc opaque ou blanc jaunâtre : dans la période fortement aiguë de la maladie, il est d'un jaune verdâtre, ensuite il redevient blanc; les taches formées par cet écoulement sont constamment bordées d'un cercle un peu brunâtre à la circonférence. (Blennorrhagie aiguë.)

Lorsque l'inflammation est violente, il y a érection, la verge se courbe par la raison que l'inflammation du canal lui a fait perdre son élasticité. Dans ce moment, la douleur est excessivement vive : il arrive souvent que dans cette érection un point du canal se rompt, se déchire ; il en résulte constamment un écoulement de sang qui peut être très-considérable. La rupture peut avoir lieu dans toute l'épaisseur de la membrane du canal. Cette crevasse peut devenir fistuleuse, en ce que l'urine, le sang et (Urétrite subaiguë Chaude-pisse cordée.) (Crevasse)

Fistule. la matière de l'écoulement s'y introduisent, irritent, enflamment et finissent par altérer et détruire la portion de peau correspondante, de manière à donner passage à l'urine et à la matière sécrétée.

Gonflement du testicule. Dans un écoulement vénérien, il faut toujours porter un suspensoir, pour soutenir les bourses et garantir les testicules de toute percussion. Si l'on manque à cette précaution, il peut arriver qu'un, et même que les deux testicules s'enflamment, deviennent volumineux, durs et excessivement douloureux : le froid peut donner le même résultat. Cet état exige huit jours de repos absolu, et laisse toujours un point dur et engorgé, si le traitement n'est pas sévère et rationnel.

Chaude-pisse tombée dans les bourses.

Ulcération. Lorsqu'il arrive que la crevasse ne comprend pas toute l'épaisseur du canal, la partie lésée, étant constamment irritée par l'écoulement vénérien, peut s'ulcérer; alors il y a dureté et douleur plus ou moins forte à la partie affectée : ce qui se sent très-bien en palpant le canal dans toute sa direction.

Il peut exister aussi de petites ulcérations à l'entrée du canal : elles se caractérisent alors par une rougeur plus vive et une destruction plus ou moins grande de la muqueuse affectée.

Rétrécissement. Une inflammation, d'abord légère, peut s'étendre dans toute la longueur et dans toute l'épaisseur du canal; elle en diminue graduellement la capacité intérieure, et l'urine finit par ne passer qu'avec peine, en petite quantité, avec beaucoup d'épreintes

et de douleurs ; quelquefois, il y a presque impossibilité d'évacuer l'urine, laquelle finit par ne couler que goutte à goutte.

Un écoulement très-abondant, sans douleur en urinant, ne provient pas toujours du canal de l'urètre ; il peut être le résultat de l'inflammation, soit de la surface du gland seulement (balanite), ou de la surface interne du prépuce (posthite). Balanite. Posthite.

L'inflammation comprend souvent la surface du gland et du prépuce : alors l'écoulement est très-considérable ; il est presque impossible de découvrir le gland, qui est d'un rouge vif, fortement irrité et légèrement gonflé. Cette impossibilité de découvrir le gland peut avoir lieu lorsqu'il existe des chancres, ou des excroissances syphilitiques, sur le gland ou sur la face interne du prépuce. Cette impossibilité a lieu également, lorsqu'il existe une inflammation du canal de l'urètre compliquée, de fissures, de petites crevasses à l'extrémité libre du prépuce. Balano-posthite. Phimosis.

Lorsqu'il y a phimosis, il peut arriver qu'on parvienne, par des efforts imprudemment tentés, à découvrir le gland ; ce dernier étant alors fortement serré à sa base, se gonfle, ainsi que toutes les parties environnantes, à un tel degré, qu'il devient impossible de rabattre le prépuce : l'engorgement devient si considérable, que, pour éviter la gangrène, on est obligé de débrider le prépuce. Paraphimosis. Gangrène du gland et du prépuce.

Le plus ordinairement, le virus vénérien, soit qu'il reste déposé dans les petits replis de la peau

du prépuce, soit qu'il porte une action vive sur le gland, détruit plus ou moins ces diverses parties. Lorsque l'épiderme est enlevé seulement, et le corps de la peau à peine entamé, il y a exulcération ; il y a chancre, ulcération, quand le corps de la peau est détruit, la suppuration plus ou moins abondante : ils peuvent exister avec ou sans douleur ; il peuvent s'étendre considérablement ; la destruction peut atteindre même le corps de la verge. Ces ulcères peuvent se former au fondement : la muqueuse du rectum se gonfle, s'enflamme ainsi que le tissu sous-jacent : les déjections sont douloureuses ; la peau autour de l'anus se plisse en rayons divergens, et en écartant ces plis, on trouve dans l'intervalle de chacun des ulcérations étroites longues, souvent très-douloureuses et difficiles à guérir, en raison du contact souvent répété des matières fécales.

Exulcération.

Chancres. Ulcérations.

Rhagades.

Chancres vénériens des lèvres et de la bouche.

Si le virus vénérien se trouve en contact immédiat avec la langue ou avec les lèvres, le résultat est le même que pour les parties génitales ; seulement ici, les ulcérations sont blanchâtres à leur surface, presque toujours superficielles et moins profondes, mais gênent beaucoup sans cependant être par trop douloureuses. Le siége de ces ulcérations a très-souvent lieu aux commissures des lèvres.

Par défaut de précautions ou malpropreté, il peut arriver que, soit après un pansement, soit après avoir touché de la matière virulente, on porte sans

réflexion les doigts aux yeux pour se les frotter, ou au nez pour faire cesser une démangeaison, ou pour toute autre cause. Dans ce cas, il survient fréquemment une inflammation qui, pour l'œil, peut acquérir un degré d'intensité extraordinairement grave. Cette inflammation est toujours très-longue et très-rebelle. Au nez, il survient des petits boutons qui s'ulcèrent, et auxquels il est facile de remédier, quand le caractère du mal est reconnu.

Ulcère du nez.

Si, par hasard, il existe sur une partie de notre corps une petite plaie ou coupure ou érosion, et que, par imprudence, une partie ainsi lésée soit mise en contact avec du pus vénérien ou de la matière d'un écoulement, il en résulte, presque toujours, un ulcère vénérien parfaitement caractéristique.

Ulcères gagnés par coupure.

Dans un très-grand nombre d'écoulemens et de chancres vénériens à la verge, il survient aux aines un engorgement des glandes inguinales qui se caractérise par un gonflement, de la gêne et de la douleur; si on ne porte pas des moyens prompts, la partie engorgée augmente de volume, devient tendue, rouge, très-douloureuse, peut acquérir la valeur d'un gros œuf de poule, et se terminer, par le défaut de soin, en une abondante suppuration, qui demande à être évacuée le plus promptement possible. Dans ces circonstances, si les pansemens ne sont pas bien réguliers, bien méthodiques, le mal fait des progrès effrayans, la peau se décolle, des clapiers peuvent se former, et ce grave symp-

Poulain, bubon, ou adénite.

tôme peut encore acquérir, aujourd'hui, malgré toute la perfection de nos traitemens, le caractère de pourriture d'hôpital.

Pourriture d'hôpital.

Inflammation des vaisseaux lymphatiques de la verge.

Par suite de l'irritation occasionée par un chancre, on voit quelquefois des vaisseaux lymphatiques s'enflammer. Ces vaisseaux, si petits, à peine visibles, deviennent sensibles au toucher, font l'effet d'une petite corde tendue; ils sont alors douloureux, gênans, et toujours situés sur le dos de la verge.

Affections syphilitiques des parties génitales de la femme.

Blennorrhagie chez les femmes.

Chez la femme, les écoulemens sont toujours plus abondans et ordinairement bien moins douloureux que chez l'homme : en compensation, ils sont plus difficiles à traiter, et laissent toujours, après la disparition, des fleurs blanches plus considérables qu'avant la maladie. Le siége de ces écoulemens varie : il peut d'abord avoir lieu sur toute la surface des parties génitales extérieures ; affecter quelquefois, mais rarement, le canal de l'urètre ; plus fréquemment l'inflammation s'étend et affecte souvent toute la muqueuse vaginale, arrive jusqu'au col de la matrice, qui s'enflamme, s'ulcère très-souvent ; ces ulcères qu'on ne peut reconnaître, presque toujours, qu'à l'aide d'un spéculum, sont rebelles, difficiles à soigner, et la source d'écoulemens, qui souvent rendent les secours de la médecine impuissans.

Urétrite.

Inflammation et ulcération du col de la matrice.

La femme est beaucoup plus sujette que l'homme, à avoir des excroissances syphilitiques : elles sont quelquefois en nombre infini ; il y en a chez qui les surfaces des grandes et des petites lèvres en sont tapissées, spécialement de celles désignées sous le nom de *choux-fleurs* et de *poireaux*. Les premiers (les choux-fleurs) sont d'un beau rouge vif, et ont absolument, en petit, la forme de la plante dont ils portent le nom. Pour les seconds (les poireaux) la peau altérée s'allonge en forme demi-sphérique, ne change pas de couleur, et ne devient blanchâtre qu'au sommet; en le pressant il sort, par un petit orifice, un pus épais, concret, en petite quantité, ressemblant à un petit ver. Excroissance. Choux-fleurs. Poireaux.

Les ulcérations chez la femme sont beaucoup plus fréquentes, et susceptibles d'être en bien plus grand nombre que chez l'homme. Elles sont moins profondes ; le plus ordinairement, elles ont l'apparence d'exulcérations ; l'épiderme seul paraît enlevé, et la portion du derme correspondant est un peu engorgée. Ce mode d'ulcération lui a fait donner le nom de pustule humide ; il est souvent très-douloureux, mais facile à guérir. Ulcères.

L'inflammation syphilitique dans beaucoup de cas, soit de blennorrhagie, soit de chancre, peut s'emparer des grandes et des petites lèvres ; alors la partie malade devient énorme, excessivement douloureuse : si ce sont les petites lèvres, la sérosité qui les distend les fait paraître quelquefois comme transparentes à leur sommet. Cet état est peu grave et se Inflammation des grandes et des petites lèvres.

termine, pour la première fois, rarement par suppuration.

Affections de l'anus plus graves chez la femme que chez l'homme.

Les affections de l'anus, chez les femmes, sont susceptibles de devenir plus graves et plus rebelles que chez l'homme : la cause vient que, dans ce cas, l'écoulement des parties sexuelles participe toujours plus ou moins de la nature du mal ; assise ou couchée, la matière sécrétée prend naturellement la direction de l'anus, le contact est alors constant, et, par ce moyen, la maladie entretenue indéfiniment.

Inflammation syphilitique du mamelon.

Le mamelon est très-susceptible d'être affecté d'inflammation vénérienne et de chancre. Rien de plus facile que cette contagion, par un petit nourrisson qui aura de petits ulcères aux lèvres ou dans la bouche, qu'on prendra pour des aphtes, et chez lequel on découvrira encore d'autres symptômes vénériens. La cause se renouvelant sans cesse, la marche de la contagion est rapide ; il y a d'abord forte irritation du bout des seins, il y a impossibilité de donner à téter, par suite des petites ulcérations qu'on prend pour des crevasses ; l'ulcération s'agrandit, le sein se gonfle, les vaisseaux lactifères même s'enflamment ; si l'on n'est pas soigné rationnellement, le sein devient très-volumineux, dur, rouge ; la suppuration s'établit, un point saillant se forme, et soit qu'il s'ouvre seul ou qu'on le perce, il donne écoulement à une incroyable quantité de pus mêlé de sang et de lait. Si, par malheur, la nature du mal n'est point encore reconnue, alors les symptômes inflammatoires peuvent bien cesser ; les points

Ulcération du mamelon.

Inflammation de la glande mammaire.

Terminaison par suppuration

ulcérés se cicatrise, mais il restera toujours un gonflement un peu plus considérable que du côté sain; dans ce cas la glande mammaire offre de petites duretés, des points d'induration qui ne pardonnent pas à l'époque de la cessation des règles; très-ordinairement ces points s'irritent, s'enflamment facilement, et dégénèrent en cancer.

Origine de beaucoup de cancers au sein

Symptômes syphilitiques secondaires.

On nomme *symptômes syphilitiques secondaires* les cas de maladie vénérienne qui reviennent, qui reparaissent sans infection nouvelle, et qui ont été précédés, à une époque plus ou moins éloignée, de symptômes primitifs mal soignés, mal guéris.

Écoulement chronique.

On peut regarder comme symptômes secondaires un écoulement survenu à la suite d'une blennorrhagie syphilitique, bénigne en apparence, pour laquelle le médecin n'aura administré à son malade que des préparations insignifiantes, antiphlogistiques seulement. On peut regarder encore comme symptômes secondaires un écoulement qui aura été traité ainsi, et supprimé par l'emploi du baume de copahu ou par des injections astringentes, ou toute autre préparation analogue. Ces écoulemens chroniques durent quelquefois des années, et des accidens sans nombre, souvent très-graves, peuvent provenir de cette manière de traiter. De cette disparition résulte le plus souvent un rétrécissement, une diminution de la capacité du canal de l'urètre. Le jet de l'urine

Rétrécissement du canal de l'urètre.

diminue graduellement, et finit par devenir comme un fil si l'on n'a pas recours au médecin. Si, pour y remédier, on n'emploie que des moyens de dilatation seulement, la cure n'est jamais de longue durée : le canal se rétrécit de nouveau, ou il survient d'autres symptômes qui forcent à suivre un traitement. Ce cas est très-fréquent. On le rencontre très-communément dans la société : on reconnaît les personnes qui en sont affectées, par la longueur du tems qu'elles sont obligées de mettre à uriner; elles ont un air de santé et ne paraissent nullement être malades. Cette situation dure pendant bien des années : elle est très-fréquemment la cause d'un catarrhe de la vessie; un traitement bien rationnel ne manque jamais de faire disparaître le rétrécissement et l'écoulement qui pourraient exister.

Cause fréquente de catarrhe vésical.

Sécrétion purulente, filiforme dans les urines.

Quelquefois on est consulté par des personnes qui rendent sans douleur, presque chaque fois qu'elles urinent, une petite membrane d'un pouce à un pouce et demi de longueur, de la grosseur d'un fil ordinaire, et qu'elles prennent souvent pour des petits vers; cela les inquiète beaucoup. Cette membrane n'est qu'un peu de pus concrété, qui se trouve être le résultat de l'inflammation chronique des vaisseaux qui conduisent la semence dans le canal de l'urètre. Cette affection est un reste d'une ancienne maladie syphilitique, demande un traitement, et disparaît avec beaucoup de peine.

Excroissances dans le canal de l'urètre.

Le jet de l'urine est quelquefois diminué par des excroissances qui peuvent se développer dans le ca-

nal. Ces excroissances peuvent être vénériennes, et peuvent aussi quelquefois ne participer nullement de ce caractère. Il est assez facile de faire cette distinction. Dans les cas où elles sont syphilitiques, ce symptôme n'est pas le seul : il en existe constamment d'autres; on remarque en outre que la diminution du jet de l'urine s'est faite rapidement. Dans les cas d'excroissances non syphilitiques, le jet de l'urine a diminué très-lentement, on n'observe aucun symptôme vénérien, et il existe toujours sur la verge, ou d'autres parties du corps, des poireaux ou des verrues. Dans cette circonstance la cautérisation est indispensable. Dans le cas d'excroissances syphilitiques, la cautérisation est insuffisante, il faut un traitement. Le caractère le plus distinctif de ces excroissances est une dureté, une grosseur plus ou moins considérable, qu'on sent en dessous de la verge, à la partie qui correspond immédiatement à l'endroit où la sonde trouve obstacle.

Excroissances syphilitiques.

Excroissances non syphilitiques.

On rencontre souvent des écoulemens muqueux-purulens sans douleur, qui sont dus à des ulcères dans le canal. Ces ulcères peuvent être occasionés par une érosion ou un déchirement fait avec une sonde; ils sont le plus ordinairement la suite d'une rupture incomplète du canal de l'urètre, dans une blennorrhagie aiguë où il y aura eu écoulement de sang, et qui aura été traitée imparfaitement. Ces ulcères se reconnaissent par la consistance de la matière qui est un peu moins gluante, moins filante que celle de l'écoulement ordinaire, par un petit point en-

Ulcère du canal de l'urètre.

gorgé et à peine douloureux, qu'on sent en palpant le canal; ils se reconnaissent aussi à l'aide d'une sonde, car, au moment où elle touche la partie ulcérée, le malade éprouve de la douleur.

Après une irritation vénérienne primitive de l'anus, il résulte souvent, à la suite d'un traitement infructueux, une inflammation chronique de cette partie. Cette irritation chronique peut se concentrer en un seul point; elle est susceptible d'acquérir un grand développement, et la forme plissée de la peau, au pourtour de l'anus, fait prendre à ce gonflement une forme particulière, semblable à la crête d'un coq. Le même mode d'altération se représente quelquefois sur la ligne qu'on nomme raphé, qui semble diviser la peau des bourses en deux parties par leur milieu, et qui, partant de la verge, se prolonge jusqu'au fondement.

Crête de coq.

Un symptôme secondaire bien fréquent et qui fait souvent d'effrayans ravages, c'est l'affection de la bouche et de l'arrière-bouche, par les aphtes et les chancres qui peuvent y survenir. Aux commissures des lèvres ils sont plus difficiles à faire disparaître qu'au milieu et sur les bords : cette difficulté réside dans les mouvemens qu'on est obligé de faire, soit pour parler, soit pour manger. Ils ont une surface blanchâtre, entourée d'une auréole inflammatoire; s'ils sont négligés ou mal soignés, ils changent de caractère, peuvent devenir cancéreux et occasioner la destruction de la partie affectée.

Chancres des lèvres.

Ceux qui sont sur la langue se trouvent presque

Chancres de la langue.

toujours sur les côtés, sont peu profonds, allongés et de forme irrégulière; ceux qui sont sur la pointe de la langue sont ronds, plus enflammés et plus profonds : l'un et l'autre gênent beaucoup.

Les piliers du voile du palais, les amygdales et la portion de la muqueuse buccale, qui se trouve derrière les dents de sagesse, sont aussi très-souvent atteints d'ulcérations syphilitiques. Les progrès qu'elles peuvent faire sont affreux. Ces parties affectées peuvent se ronger, se détruire complétement; et tout peut disparaître par l'effet d'un mauvais traitement : le mal s'étend, gagne les os palatins, les détruit, établit alors communication avec l'intérieur du nez, et change le timbre de la voix, qui devient nasillarde, gutturale. Toujours ces ulcérations, avec perte de substance, sont horribles; elles gênent considérablement la déglutition. Même après la guérison, une odeur infecte s'exhale de la bouche des malades, et si on fait écarter le plus possible les mâchoires, on voit que la bouche et l'arrière-bouche ne forment plus qu'une effrayante cavité; cependant, rien n'est plus facile que d'empêcher d'aussi fâcheux résultats.

Chancres des piliers du voile du palais.

Des chancres se développent assez souvent, mais plus rarement, sur la membrane muqueuse qui est tout-à-fait dans le fond de la bouche, et qui recouvre la colonne cervicale; ils prennent une forme elliptique : leur fond est grisâtre. Ils attaquent presque toute l'épaisseur de la membrane muqueuse; ils peu-

Chancres de l'arrière-bouche.

vent s'étendre, s'agrandir, mais ils affectent rarement la colonne vertébrale.

Ulcères du nez.

Des chancres secondaires se développent assez fréquemment dans l'intérieur du nez, gagnent souvent un peu la partie supérieure de la lèvre correspondante; ils détruisent, quand ils ne sont pas soignés promptement et énergiquement, la cloison nasale. Le nez alors s'aplatit, semble disparaître, et si on n'arrête pas les progrès du mal, les ailes du nez s'ulcèrent, se perforent, se fendent et finissent par se ronger : il résulte de là qu'après la guérison, au lieu du nez, il ne reste plus qu'un ou deux trous.

Destruction syphilitique du nez.

Ulcères syphilitiques de la muqueuse des intestins.

Une affection syphilitique, heureusement assez rare, est le développement d'ulcères affectant une plus ou moins grande étendue de la membrane muqueuse des intestins; quand ils sont nombreux, le malade court un grand danger s'il ne subit pas un traitement rationnel. Ces ulcérations manifestent leur présence par des selles moitié purulentes, moitié matières fécales, liquides ordinairement, et d'une abondance étonnante. J'en ai vu qui allaient jusqu'à quarante fois par jour à la garde-robe. Dans cet état, le sujet a une fièvre lente et une grande faiblesse : il est toujours extraordinairement maigre, jaune, les yeux renfoncés dans leur orbite. Les antécédens du malade, et d'autres symptômes vénériens caractéristiques, ne laissent aucun doute sur la cause, sur la nature de cette maladie.

Le virus vénérien peut affecter la peau de diver-

ses manières : ce sont quelquefois des plaies qui dégénèrent en chancres larges, profonds ; ils surviennent fréquemment sur le dos de la verge, après l'application de sangsues ordonnée pour dissiper l'inflammation, soit du canal de l'urètre, soit des testicules. D'autres fois, le virus vénérien semble vouloir se faire jour à travers toutes les parties du corps. Ce sont d'abord des boutons qui se présentent souvent sous l'apparence de furoncles, et qui finissent par être de larges ulcères, à bords coupés en biseau, dont le fond est tapissé d'une suppuration épaisse, filante et légèrement grisâtre. J'en ai compté cent quatre-vingt-sept sur un seul malade, dont le plus petit était de la largeur d'un centime, et le plus grand de celle d'une pièce de cinq francs. Ce malade mourut après deux mois de traitement.

Ulcères syphilitiques du tissu cutané.

Sous le nom d'éphélide, d'ichthiose et de syphilide, on comprend diverses affections de la peau, connues sous les noms de taches hépatiques, de peau écailleuse, de psoriasis, de pustules, de dartres squammeuses, croûteuses, de pustules ulcérées ou serpigineuses... Ces diverses maladies ont presque toujours pour cause primitive une affection vénérienne mal soignée ; cette cause peut être innée, et provenir de parens affectés de syphilis imparfaitement guérie.

On nomme taches hépatiques ces taches jaunâtres, de couleur uniforme, sans inflammation de la peau, qui viennent en plus ou moins grand nombre, qui sont plus ou moins larges, et presque toujours

Ta[illegible]s hépa[illegible]es.

de forme irrégulière; elles se montrent spécialement sur le sein, au col, au creux de l'estomac et aux parties supérieures et internes des cuisses. Lorsqu'elles existent depuis long-tems, elles deviennent un peu écailleuses, et se rapprochent du caractère de la dartre furfuracée; la peau devient plus épaisse et fait sentir une légère démangeaison. J'ai vu très-peu de personnes affectées de taches hépatiques, qui n'aient eu une ou plusieurs maladies vénériennes dont le traitement a toujours été imparfait.

Ichthiose. Une ichthiose est caractérisée par une peau sèche, rugueuse : l'épiderme s'écaille, il n'y a point de rougeur, point de boutons, point de douleur, un peu de gêne seulement; la peau est à peine changée de couleur. Cette maladie est presque toujours innée; elle affecte spécialement les enfans dont les parens sont malsains, et rarement les adultes; lorsqu'elle est ancienne, elle disparaît très-difficilement.

Psoriasis. On comprend sous le nom de psoriasis une espèce de dartre boutonneuse, squammeuse, qui a plusieurs caractères, selon les diverses parties qu'il affecte; au milieu du cuir chevelu, ce sont des espèces d'écailles fines formées par l'épiderme. La peau est ordinairement d'un rouge foncé, quelquefois elle ne change pas de couleur : elle est un peu douloureuse et donne une légère démangeaison. Aux tempes, sur le front, à la racine des cheveux, la peau est d'un beau rose un peu foncé, et les écailles de l'épiderme sont fines et nacrées. Dans ces diverses parties il y a démangeaison ou cuisson; quel-

quefois cette rougeur occupe tout le tour de la tête. Sur les joues, aux bras et à la poitrine, le psoriasis se montre sous la forme de petits boutons qui sont en très-grand nombre ; ils prennent souvent la forme d'une éruption milliaire : la peau est rouge après la période inflammatoire, l'épiderme s'écaille, le malade éprouve des picotemens semblables à ceux que procureraient des épingles ; d'autres fois, ce sont des démangeaisons insupportables. Ces boutons peuvent quelquefois être en moins grand nombre, se montrer par plaques ; ils sont alors plus gros : ils donnent un peu de suppuration ; ils sont un peu aplatis, et se rapprochent de la forme des pustules ; ils se caractérisent aussi par la facilité qu'ils ont de guérir au centre et de former une espèce de cercle ou de portion de cercle plus ou moins régulière, dont le milieu est formé par de la peau saine. Cette variété gêne plus qu'elle n'est douloureuse. La même affection se caractérise différemment, à la face palmaire (des mains) et plantaire (des pieds) ; aux mains surtout, la peau se gonfle, se gerce dans les replis qui correspondent aux articulations des doigts ; les gerçures sont profondes, très-gênantes et douloureuses ; l'épiderme environnant s'épaissit considérablement et s'enlève par squammes très-épaisses. Il se fend entre chaque repli de la peau, laquelle est sèche et rugueuse. Cet état se complique souvent de pustules sèches. Cette maladie se rencontre fréquemment dans la société, chez les dames surtout :

Gerçure des mains.

elle est souvent difficile à guérir et exige l'emploi du mercure.

Pustules.

On nomme pustule une élévation de la peau, circonscrite, de forme circulaire, qui se manifeste sur plusieurs parties des tégumens. On les distingue en sèches et humides.

Pustules sèches.

Les pustules sèches sont ordinairement de la grandeur d'une lentille, d'un rouge vif, cuivré, dures au toucher, peu ou point douloureuses, qui s'écaillent quand elles se guérissent : elles se montrent spécialement au dos, à la poitrine, aux parties latérales du thorax, aux bras, aux mains et aux jambes; elles sont un symptôme de syphilis invétérée.

Pustules humides.

On nomme pustules humides les mêmes taches, mais qui sont recouvertes d'une matière ichoreuse, quelquefois purulente; cette matière se concrète, forme une croûte plus ou moins épaisse, coniforme, particulièrement au cuir chevelu. Sur les autres parties du corps, ces pustules sont ordinairement d'un rouge moins cuivré que celles qui sont sèches : elles paraissent plus enflammées; elles sont un peu douloureuses, et se montrent de préférence sur la face, et particulièrement au front. Elles sont dans cet endroit en très-grand nombre, et prennent souvent une forme circulaire qui leur a fait donner le nom de *couronne de Vénus*.

Chez certaines personnes on rencontre des dartres qui, par leur couleur cuivreuse plus ou moins foncée, sont évidemment vénériennes; les antécé-

dens du malade, la concomitance d'autres symptômes, ne laissent habituellement aucun doute sur ce caractère vénérien, qui est encore confirmé par la nature du traitement qui doit être différent de celui des dartres ordinaires. Ainsi elles sont d'un rouge vif cuivreux ; elles sont écailleuses, assez étendues, rarement croûteuses ; elles se montrent sous forme de plaques rondes au bas-ventre et aux parties internes des cuisses, aux bras et aux avant-bras : quelquefois elles sont très-petites, en très-grand nombre, alors elles se rapprochent de la forme de pustules ; mais elles ne sont pas si élevées, et la peau n'est pas si épaisse. Quand elles passent à l'état chronique ou qu'elles sont mal soignées, elles acquièrent un peu la couleur jaune des taches hépatiques.

Dartres syphilitiques.

Dartres squammeuses.

Quelquefois, au milieu de ces dartres squammeuses, il s'élève des espèces de pustules humides qui se recouvrent de croûtes plus ou moins épaisses, plus ou moins larges, jaunâtres, et la peau est d'un rouge cuivreux foncé et enflammé à la circonférence ; elles se montrent de préférence à la face, au col, à la poitrine et au bras. Si cette maladie n'est pas soignée, la peau peut s'altérer et s'ulcérer légèrement sous ces croûtes ; le mal, faisant des progrès, ces boutons ou pustules se réunissent et prennent une forme irrégulière qu'on nomme serpigineuse. Cette espèce est très-douloureuse, dégoûtante et très-difficile à guérir ; les autres cèdent facilement à un bon traitement.

Dartre ulcère.

Dartre serpigineuse.

Pelade, alopécie, ou chute des cheveux.

Quelquefois, à la suite d'une maladie syphilitique imparfaitement guérie, et qu'on croit disparue, on est tout étonné de voir les cheveux tomber d'une manière extraordinaire. Il n'y a pas de douleur, le cuir chevelu ne paraît nullement être affecté, et cependant la plus grande partie des cheveux tombent, des places même assez étendues en sont entièrement dégarnies, et ceux qui restent croissent difficilement. Cette chute des cheveux, ou alopécie, est le résultat de l'altération des bulbes ou racine des cheveux par le virus syphilitique : elle survient aussi quelquefois à la suite d'une maladie grave. Ce symptôme est facile à combattre ; rien n'est plus aisé que d'arrêter cette chute des cheveux.

Onglade. Perte des ongles.

Parmi les causes morbifiques internes de l'altération des ongles, la syphilis est regardée comme la plus fréquente, la plus générale. Cette maladie se caractérise de plusieurs manières : souvent c'est une inflammation de la racine de l'ongle qui se termine par un petit abcès, après avoir détruit la matrice, ou la racine de celui-ci ; l'ongle est alors frappé de mort, il faut qu'il tombe, ce qui ne se fait qu'après un tems plus ou moins long. Un autre repousse dessous ; mais il est difforme, rugueux, inégal. Il y a presque toujours altération de plusieurs ongles à la fois. Un autre mode de désorganisation occasionée par le virus syphilitique, mais bien plus rare, est une espèce de desséchement, de raccornissement de l'ongle ; quelquefois il semble pousser de travers et se recourber de côté ; la matrice de l'ongle ici est

imparfaitement détruite ; malgré cela, il en repousse une autre, toujours très-lentement et pas aussi difforme. Ces ongles ainsi malades ne reprennent jamais leur état naturel.

Il résulte ordinairement d'une maladie vénérienne négligée, mal soignée, des douleurs qui offrent un caractère tout particulier que nous allons décrire. Ces douleurs n'ont pas d'époque fixe pour leur apparition ; elles peuvent survenir vers la prétendue fin d'un traitement antiphlogistique. On a cependant l'habitude de l'observer le plus ordinairement, 5, 10, 15 et quelquefois 20 ans après la maladie. Leur présence est la conséquence, 1° de l'affaiblissement du tempérament par des excès ou par l'âge ; 2° des chagrins ou des affections morales vives ; 3° d'un traitement anti-syphilitique mal coordonné, et qui a eu pour résultat la suppression d'un écoulement syphilitique, qu'on considérait comme un échauffement. Douleurs vénériennes.

Ces douleurs offrent bien des degrés. Étant la suite, la preuve d'une infection complète, elles commencent d'abord par simuler une courbature générale ; on éprouve une grande faiblesse dans les membres, un découragement, un accablement inconnu jusque-là ; à votre grand étonnement, vous êtes paresseux, vous hésitez à vous mettre au travail ; cette position étrange afflige, décourage ; cet état peut durer plus ou moins long-tems, à un degré plus ou moins prononcé ; chez quelques personnes, cette mauvaise disposition peut exister des années. Mais

souvent sans cause connue, apparente, elles deviennent vives, aiguës, intolérables; alors elles prennent un caractère plus tranché. Le jour, le malade est assez calme; mais le soir, aussitôt qu'il est couché, les douleurs deviennent sourdes, profondes, donnent des élancemens qui souvent sont tellement insupportables, que le malade ne peut dormir. Il ne peut endurer la chaleur du lit; l'heure du repos est pour lui un supplice. Ces douleurs peuvent siéger dans plusieurs parties de notre corps. On les observe, le plus communément, sur les parties correspondant à la face interne du tibia, au crâne, moins souvent aux clavicules, au sternum, aux omoplates, et plus rarement encore dans l'épaisseur d'un membre. Le siége spécial de ces douleurs réside dans l'inflammation syphilitique d'une membrane fibreuse qui enveloppe tous les os en général. C'est elle qui est plus particulièrement affectée. Si l'inflammation est locale et n'occupe qu'un seul point, il y a gonflement, tumeur rénitente, excessivement douloureuse au toucher, difficulté de marcher, et quelquefois claudication. L'inflammation syphilitique peut exister sur toute la surface de l'os; alors la portion de peau qui, dans l'état sain, est presque collée immédiatement au périoste, offre entre elle et ce dernier une espèce de léger gonflement œdémateux, dépressible avec l'index, mais avec moins de douleur que si l'inflammation était concentrée.

Periosfose.

Après avoir consulté, si le malade se soumet à un nouveau traitement, et que ce dernier soit encore

incomplet, mais qu'il ait été cependant assez actif pour diminuer ou faire disparaître simplement le gonflement œdémateux et les douleurs dont nous avons parlé, alors il pourra bien être calmé pendant quelque tems; mais du défaut d'action du médicament il résulte, non seulement après une époque peu éloignée, la réapparition de tous les symptômes, mais aussi l'affection réelle des os qui, à leur tour, se gonflent dans un point plus ou moins concentré : la grosseur est plus forte, plus dure que dans la périostose; les douleurs, quoiqu'aussi fortes, sont plus constantes, plus uniformes; il y a une plus grande difficulté de marcher dans la période inflammatoire. Très-souvent, à la suite d'un traitement, cette grosseur, ce gonflement de l'os persévèrent; alors il n'y a plus de douleur, même au toucher, il n'existe aucun sentiment de gêne, il y a *éburnation* de l'os. Cependant, si le traitement a été complet, ce gonflement doit disparaître lentement, il est vrai, mais totalement. S'il persiste, le traitement aura été encore insuffisant, et les symptômes reparaîtront. Ces soins imparfaits mettent les malades sous l'influence d'une foule de symptômes nouveaux, qui forcent les plus incrédules, quand ils sont consciencieux, à changer, à modifier leur système, leurs idées; car ces douleurs, qu'on croyait disparues, on les voit se caractériser de nouveau, redevenir plus fortes à la moindre variation atmosphérique; quand elles ont leur siége au crâne, elles simulent très-bien ce qu'on appelle migraine.

Exostose.

Si le moindre coup, une percussion légère, mais directe, a lieu sur un des os situés superficiellement, il en résulte non seulement une inflammation du périoste, mais aussi une vraie inflammation du tissu osseux; les douleurs sont profondes, presque constantes pour certains os, il peut y avoir ramollissement de la partie affectée, et si c'est par exemple un des os du bras, le radius ou le cubitus, alors le bras peut se tourner, se dévier un peu. J'ai soigné un homme âgé de 35 ans, qui, après avoir subi quatre traitemens infructueux, avait une exostose de l'arcade surcilière gauche. Le gonflement gênait tellement les paupières et les mouvemens de l'œil, que le malade commençait à ne plus voir de ce côté. Un autre avait des gonflemens osseux sur le front et diverses autres parties du crâne. Ils n'étaient sensibles qu'au toucher; chez lui les maux de tête étaient insupportables, la maladie inconnue fit des progrès, plusieurs os se carièrent. S'étant présenté à moi dans cet état, son traitement a duré trois mois; depuis six ans il était malade.

Ce degré d'affection osseuse est un symptôme grave de la syphilis, en ce qu'il prouve l'altération profonde de l'économie animale; et il n'est pas toujours, comme les anti-virumanes ont bien voulu le dire, la suite de l'administration d'un traitement mercuriel; c'est la maladie primitive parvenue à ce haut degré, après avoir été traitée par la méthode antiphlogistique, ou après l'administration d'un traitement mercuriel à haute dose, ou encore par

des préparations mercurielles, qui ne convenaient nullement au tempérament du malade, et en général, par un traitement mal coordonné ou mal suivi. C'est dans des cas semblables que la médecine doit employer toutes ses ressources, où elle exige de la part du praticien beaucoup de tact, des connaissances spéciales, et une longue expérience; car, si cette altération osseuse devient profonde, elle compromet toujours gravement l'existence du malade; sa constitution détériorée, affaiblie, le rend susceptible d'une foule de maladies dont il devient la proie.

Engorgement du testicule.

Parmi toutes les personnes atteintes d'une affection morbide, soit des seins, soit du testicule, il en est très-peu qui n'aient eu une ou plusieurs maladies syphilitiques, dont le traitement n'aura pas eu tout le résultat qu'on peut désirer. Souvent, dans une blennorrhagie, chez l'homme, il survient, par une cause quelconque, une inflammation du testicule; cette inflammation ne se résout presque jamais parfaitement : il reste constamment un engorgement dur, compact, soit de l'épididyme, soit du corps même du testicule. Cet engorgement n'offre pas de danger, si le traitement qu'on a suivi a détruit tout germe du mal, et surtout, si une autre maladie ou une seconde inflammation de ce testicule n'a pas lieu. Mais si le traitement a été imparfait, mal suivi, il arrive quelquefois que, par suite de l'affaiblissement de la constitution, ou par toute autre cause, ce gonflement du testicule devient un peu plus dur, sensible au toucher, reste ainsi quelque tems sta-

tionnaire, mais après, devient douloureux ; il survient alors une augmentation plus ou moins considérable des parties affectées, les douleurs sont lancinantes, c'est-à-dire piquant par élancement, comme une aiguille ou un coup de lancette. Si on ne se hâte de remédier à ces terribles symptômes par un bon traitement anti-syphilitique, résolutif et calmant, une espèce de fermentation, d'inflammation a lieu dans la partie affectée, qui est alors devenue dure, squirreuse ; il s'y détermine souvent une suppuration ; le pus, à sa sortie, est extraordinairement infect : un vrai cancer s'établit, puis amène la mort, si on ne se hâte, par une opération très-douloureuse, de retrancher l'organe malade. La suppuration, les douleurs sont quelquefois si intolérables, et le mal paraît faire tellement de progrès, que la prudence exige, pour sauver les jours du malade, de ne pas attendre la terminaison par suppuration pour opérer.

Squirre.

Cancer.

Ces suites cancéreuses sont autrement fréquentes chez la femme que chez l'homme. La plupart du tems, le traitement qu'elles ont pu subir l'a été presque toujours en cachette, n'importe le motif ; on a hâte de finir, dans la crainte d'être compromise, et aussitôt les symptômes externes disparus, on cesse tout remède. Qu'en résulte-t-il ? c'est que la femme, douée d'organes plus sensibles, plus irritables, tels que la matrice et les seins, doit nécessairement avoir des altérations organiques plus graves, plus sérieuses ; c'est pourquoi on ne doit pas hésiter de considérer les trois quarts au moins des cas d'en-

gorgemens, de squirre, d'ulcérations et de cancer des seins ou de la matrice, comme étant le résultat du virus syphilitique non détruit. Certes, les chances sont bien différentes entre deux femmes, dont l'une sera dans le cas ci-dessus, et l'autre n'aura jamais été malade. Si ces deux femmes reçoivent une contusion un peu forte, au sein, par exemple, toutes deux éprouvent une douleur vive, sans doute : soumises au même traitement, celle qui sera saine verra son sein se gonfler, s'enflammer, se durcir, et puis ensuite diminuer graduellement, et ne laisser aucune trace, tandis que chez l'autre, la douleur d'abord persiste, ainsi que le gonflement; l'engorgement de la glande ne se résout qu'avec beaucoup de difficultés. Long-tems encore après, à l'époque des règles, ce gonflement se renouvelle, et presque toujours, il reste un petit noyau, une petite dureté à laquelle on fait peu d'attention; mais, après un tems plus ou moins long, des années même, sans cause connue, apparente, cette dureté devient squirreuse, augmente même de volume, les douleurs se rétablissent, et si la malade réclame des soins, et que, dans le traitement, on ne prenne pas en considération cette cause primitive, alors le mal fait des progrès, l'inflammation s'empare de la tumeur, devenue plus volumineuse; une horrible, une épouvantable ulcération s'ensuit, tout se détruit, tout se ronge; une plaie hideuse, repoussante, une suppuration infecte, abondante, et d'incroyables douleurs, épuisent, anéantissent la malade. Pour elle

Squirre du sein.

il n'est plus de repos, ses souffrances durent jour et nuit, la mort seule y met un terme, et quelle mort! c'est, aux yeux du médecin, la plus cruelle, la plus affreuse qui puisse terminer la vie.

Les mêmes conséquences, les mêmes résultats se représentent pour la matrice; ils sont même bien plus fréquens. Que de peines! que de maux! combien de souffrances pour une simple négligence! Qu'il est coupable celui qui, par entêtement, et pour soutenir une fausse polémique, expose ainsi ses cliens à de telles maladies!

Squirre ou cancer de la matrice.

Le système nerveux peut aussi être affecté dans les maladies syphilitiques secondaires, rarement dans les primitives : il arrive, dans ce premier cas, que le malade, sans cause manifeste, souvent même au sein de la prospérité, devient morose, taciturne, fuit la société, se plaint, sans pouvoir alléguer un motif réel. Quelques-uns perdent en partie leurs facultés, se désespèrent, et sont persuadés qu'ils deviennent fous; d'autres craignent, s'effraient d'un mal imaginaire, qu'ils se figurent comme réel. Il y en a d'autres qui, las de leur existence, cherchent à y mettre fin, et souvent réussissent. Cette faiblesse d'esprit, cette aberration des facultés intellectuelles, se rencontre fréquemment dans la société. Dans la plupart des cas, il reste assez de force et d'énergie morale, pour que la personne affectée puisse cacher sa situation à tous ceux qui l'environnent, mais elle n'en souffre pas moins, et les efforts que souvent elle est obligée de faire, pour

Tristesse.

Manie.

cacher le désordre qui existe dans ses idées, est inoui, est incroyable; car une souffrance morale peût être supérieure, et surpasser de beaucoup une douleur physique; et pourtant, malgré ces considérations, en apparence si faciles mais si graves dans leurs résultats, il arrive, presque constamment, de ne tenir aucun compte d'une pareille situation : on se contente de regarder le malade comme atteint d'une aliénation mentale. La cause paraît complétement inconnue, et cependant, une si triste situation est susceptible de disparaître, et disparaît presque toujours par un traitement de un à trois mois, bien coordonné et ponctuellement suivi.

Il arrive quelquefois d'être consulté par des malades, qui se plaignent d'engourdissement d'un ou plusieurs membres, de fourmillemens et de picotemens dans la partie engourdie. Il y a souvent difficulté d'agir, et commencement de paralysie : le malade n'offre cependant aucune apparence de congestion cérébrale; les saignées, les sangsues n'apportent aucun soulagement aux maux de tête, qui, dans ce cas, sont plus ou moins forts, continus et fixes. En questionnant bien la personne affectée, on acquiert la certitude que tous ces symptômes sont dus à la présence d'exostoses au crâne, ou à des engorgemens, à des excroissances de la dure-mère, lesquelles, la plupart du tems, ne sont pas apparentes, et ne se reconnaissent que par la concomitance de symptômes existans. On déduit sans peine que ces affections, ayant pour condition d'existence une aug-

mentation de volume contre nature, de la partie affectée, cette augmentation doit nécessairement comprimer le cerveau, ce qui explique tous les phénomènes détaillés ci-dessus. Ces cas sont graves, souvent mortels, et longs à disparaître, si la guérison a lieu.

Ici se termine cette longue énumération des symptômes syphilitiques primitifs et secondaires. Cette simple description, cet opuscule précède un Traité complet sur ce sujet.

FIN.

FORMULE

DE L'ANTI-PSOROSYPHILIDE,

OU

PRÉSERVATIF DU DOCTEUR TRONCIN,

CONTRE LA MALADIE VÉNÉRIENNE,

Préparé par Peigné, pharmacien, rue Ménilmontant, n° 26.

Dans cette préparation il entre des plantes qui ont des propriétés extraordinaires et peu connues; plusieurs d'entre elles, cependant, ont déjà été signalées à diverses époques, à cause de leurs effets surprenans. L'*alisma plantago* a été donnée, il y a quelques années, et se trouve préconisée aujourd'hui en Russie, comme guérissant constamment l'hydrophobie. Les racines de cette plante marécageuse, au moment où elles sont arrachées, exhalent une odeur de chlore pur; les tubercules conservent même long-tems cette odeur.

La *ciguë aquatique* contient une huile essentielle qui possède une vertu dépurative à un très-haut degré. Le produit de sa distillation exige d'être cohobé, afin

*

d'être employé pour la composition de l'ANTI-PSORO-SYPHILIDE.

L'*asclépias*, plante dont les vertus sont peu connues, est cependant très-énergique. Elle a une propriété hémostatique très-prononcée. Son eau distillée, prise à la dose de quelques cuillerées à bouche, arrête les hémorragies utérines et les hémoptysies qui jusque-là avaient résisté à une foule de moyens reconnus comme très-actifs.

L'eau hémostatique du chevalier Bellini, ou Belloni, si connue à Naples et dans le royaume des Deux-Siciles comme étant employée avec tant d'efficacité contre les fleurs blanches et contre toute hémorragie, excepté celle provenant des lésions des gros vaisseaux, n'est autre chose qu'une simple eau distillée d'asclépias.

L'efficacité de cette eau hémostatique a été reconnue, constatée, après nombre d'expériences, par plusieurs de nos meilleurs médecins en chef des services médicaux les plus importans de la capitale.

La *verveine* est tellement efficace dans une foule de circonstances, que les peuples de l'antiquité la regardaient avec une sorte de vénération et comme un présent des dieux. Ils l'appelaient *herbe sacrée*.

Les autres substances sont plus ou moins connues, plus ou moins employées. Toutes exigent d'être en rapport ainsi qu'il suit : cet ordre est de rigueur :

Eau distillée de verveine.............	1 litre.
— — de racines d'asclépias.....	*id.*
— — de racines et de tubercules d'*alisma plantago*.....	*id.*

Eau distillée de ciguë aquatique, feuilles,
fleur et graines....... 1 litre.
— — de menthe poivrée en état de
floraison............. *id.*

Mêlez.

Faites passer pendant une demi-heure, dans ces eaux distillées, un courant de chlore pur, au moyen de l'appareil de Woulf.

Dissolvez deuto-chlorure de mercure. 48 grains.
Dans eau de Cologne............. 1 litre.
Ajoutez essence de menthe poivrée... 1/2 gros.
— — de bergamote....... 1 gros.
— — huile d'aspic fine.... 2 gros.

Agitez fortement.

Ajoutez ensuite éther sulfurique..... 2 gros.

Ajoutez de nouveau, et mêlez, toujours en agitant, avec la réunion des eaux distillées ci-dessus.

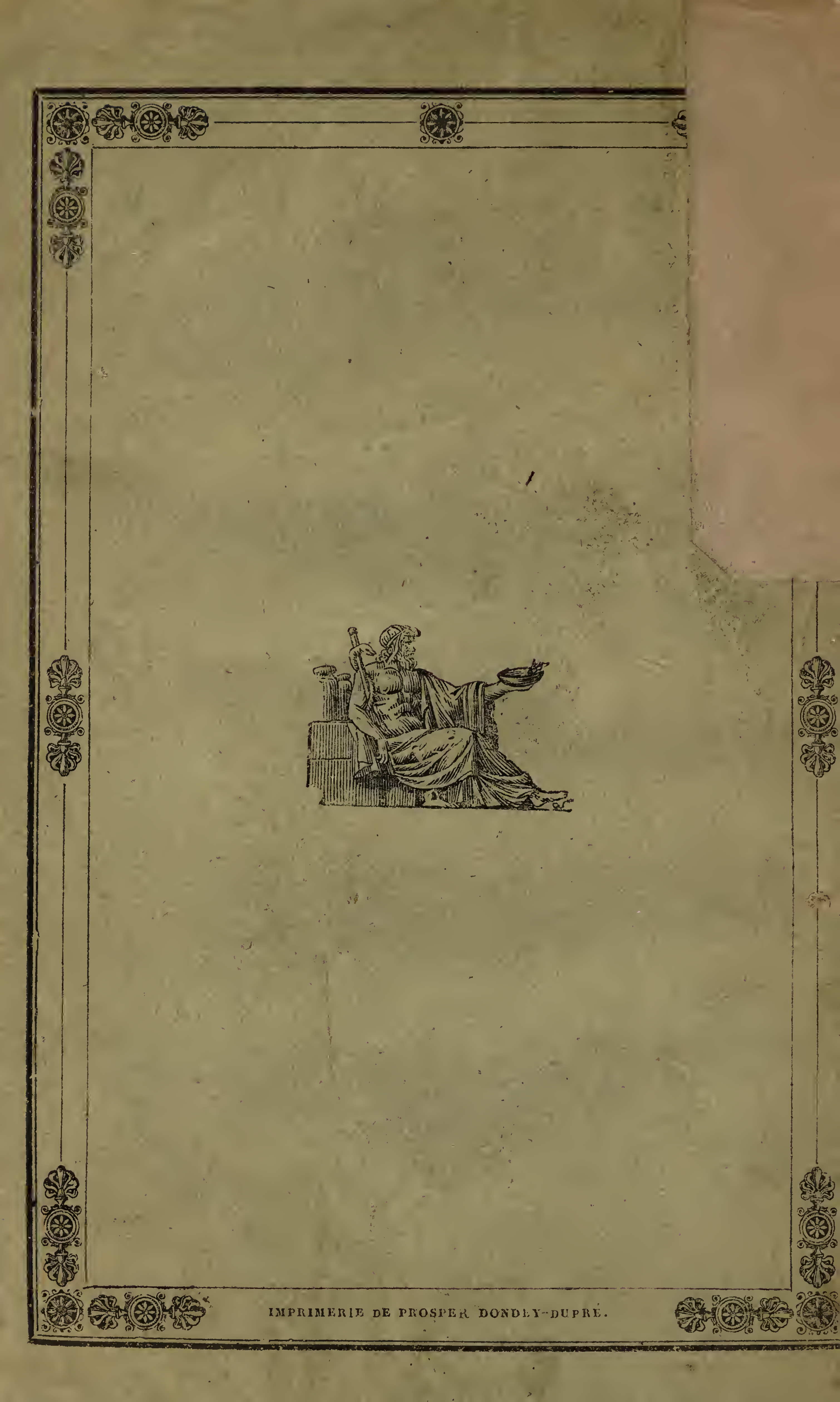
Cette eau, ainsi préparée, peut être considérée comme le meilleur des cosmétiques; elle ne détruit nullement la sensibilité de la peau; elle ne la ride jamais. Son emploi donne une sensation de fraîcheur infiniment agréable. Elle n'est jamais nuisible; elle est dépurative à un tel degré, qu'elle peut, étant employée seule, détruire les cas les plus invétérés. Dans les maladies récentes, employée en lotions et en frictions, elle ne manque jamais son effet.

TABLE DES MATIÈRES.

DIVISION DE L'OUVRAGE.

ERRATUM.

Page 13, titre Ier, au lieu de : DES AFFECTIONS GÉNITALES, *lisez* : DES AFFECTIONS DES PARTIES GÉNITALES.


IMPRIMERIE DE PROSPER DONDEY-DUPRÉ.

